



La formation des
secouristes
en milieu de travail

Guide pédagogique des formateurs

You Tube   

Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs

www.csst.qc.ca

CSST

Ce document est réalisé par la Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat, en collaboration avec la Direction des communications et des relations publiques.

Préresse et impression :

Service approvisionnement, arts graphiques et impressions
Direction des ressources matérielles – CSST

Révision du contenu et rédaction

Hélène Morin, consultante en soins préhospitaliers
Céline Deschênes, consultante en soins préhospitaliers
Direction de la formation continue
Cégep de Sainte-Foy

Reproduction autorisée avec mention de la source.

© Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, 2015

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN 978-2-550-72357-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-72358-5 (pdf)



Imprimé sur du papier recyclé :

Couverture : X %

Pages intérieures : X %

Février 2015

Pour obtenir les informations les plus à jour,
consultez notre site Web au www.csst.qc.ca

GUIDE PÉDAGOGIQUE DES FORMATEURS

La formation des 
secouristes

en milieu de travail

2015

NOTE AUX LECTEURS

À tous les lecteurs du *Guide pédagogique des formateurs*

« La CSST est, en raison de son mandat, chargée de l'application des lois et des règlements qui ont trait à la santé et à la sécurité du travail, dont le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins¹ ».

La section I de ce règlement définit le secouriste de la façon suivante : « Le détenteur d'un certificat valide de secourisme octroyé par un organisme reconnu par la Commission et dont la nature du travail ne compromet en rien son intervention rapide et efficace² ».

La CSST se préoccupe donc de la formation des secouristes en milieu de travail et de la qualité des actes de formation des formateurs, c'est pourquoi elle met à leur disposition le *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention*, le *Guide pédagogique des formateurs* et le manuel *Secourisme en milieu de travail*, ainsi que plusieurs autres brochures ou documents disponibles sous l'effigie du secourisme en milieu de travail (annexe 1).

Le présent guide doit être utilisé comme un document de référence et d'appui à l'organisation de l'enseignement. En aucun temps sa seule lecture ne doit se substituer à la préparation d'un cours. À cet égard, une préparation appropriée nécessite une formation ou des lectures complémentaires sur certains sujets tels que la pédagogie, le secourisme, des recherches plus approfondies sur certains contenus traités dans la formation et la mise à jour constante des compétences. Dans le même ordre d'idées, on recommande d'élaborer de façon continue des plans de leçon, de les adapter, de les mettre à jour selon les expériences de formation antérieures et le type d'entreprises concernées par la formation.

La qualité de la formation des travailleurs est une grande préoccupation de la CSST. On n'est pas formateur pour la vie... Ainsi, à chaque cours, le formateur doit se préparer, réorganiser et adapter la matière, se documenter sur les participants ainsi que sur leur entreprise, etc. Les formateurs doivent imaginer diverses stratégies de communication permettant d'améliorer leur enseignement et de le rendre accessible et dynamique.

La CSST souhaite que les fournisseurs de services de la formation *Secourisme en milieu de travail* donnent tout le soutien nécessaire pour aider les formateurs à améliorer leurs connaissances et leurs habiletés.

La CSST remercie toutes les personnes qui, par leur intérêt et leur travail, contribuent à l'excellence de la formation *Secourisme en milieu de travail*.

Programme de formation *Secourisme en milieu de travail*
Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat

¹ Manuel *Secourisme en milieu de travail*, 7^e édition.

² Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier, outre les personnes qui ont d'une façon ou d'une autre collaboré aux éditions précédentes, toutes celles qui, par leurs commentaires ou suggestions, nous ont permis de mettre à jour le *Guide pédagogique des formateurs*.

Nous remercions le Cégep de Sainte-Foy, et plus particulièrement M^{mes} Hélène Morin et Céline Deschênes, consultantes en soins préhospitaliers à la Direction de la formation continue.

Merci également aux participants et aux participantes des groupes de travail qui ont collaboré activement à la validation des contenus des éditions antérieures.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
1. Devenir formateur POUR La FORMATION SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL	11
1.1 Exigences de la CSST EN CE QUI CONCERNE LE FORMATEUR	13
1.1.1 Compétences requises	13
1.1.2 Caractéristiques et profil recherchés	13
1.2. Évaluation des connaissances	16
1.2.1 Inscription	16
1.2.2 Type d'examen	17
1.2.3 Préparation à l'examen	17
1.2.4 Conditions de réussite	22
1.2.5 Passation de l'épreuve	22
1.2.6 Révision des notes	23
1.3 Encadrement des formateurs	24
1.3.1 Supervision du nouveau formateur	24
1.3.2 Supervision du formateur n'ayant pas donné de formations à l'intérieur d'un (1) an	25
2. Aspects pédagogiques de la formation	27
2.1 Notions de base en pédagogie	30
2.1.1 Préparation d'une séance d'enseignement	30
2.1.1.1 Approfondissement des contenus	30
2.1.1.2 Adaptation de la formation	30
2.1.1.3 Plans de leçon	31
2.1.1.4 Aspect matériel	34
2.1.2 Déroulement d'une séance d'enseignement	34
2.1.2.1 L'accueil des participants	35
2.1.2.2 Le premier contact	35
2.1.2.3 Les méthodes d'enseignement	36
2.1.2.4 L'évaluation	38
2.1.3 L'art d'enseigner	38
2.1.3.1 Maximiser vos présentations	38
2.1.3.2 Capter l'intérêt	39
2.1.3.3 Encourager la participation	39
2.2 Caractéristiques de l'adulte en situation d'apprentissage	40
2.3 Présentation du cours Secourisme en milieu de travail	42
2.3.1 Modalités organisationnelles	42
2.3.1.1 Clientèle cible	42
2.3.1.2 Durée	42
2.3.1.3 Nombre de participants	43
2.3.1.4 La salle de formation	43
2.3.1.5 Matériel didactique	44
2.3.2 Approche préconisée	45
2.3.3 Structure pédagogique	48
2.3.3.1 Organisation de la matière	50
2.3.3.2 Planification pédagogique	52
2.3.3.3 L'évaluation des apprentissages	55
2.3.3.4 Évaluation obligatoire	55
2.3.3.5 Planification horaire	56
2.3.4 Plan de formation détaillé	60

Compétence 1 (C1)	61
PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	63
Compétence 1	63
Élément 1	63
Élément 2	65
Élément 3	67
Compétence 2 (C2)	69
PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	71
Compétence 2	71
Élément 1	71
Élément 2	73
Élément 3	75
Compétence 3 (C3)	77
Éléments de la compétence	78
PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	79
Compétence 3	79
Élément 1	79
Élément 2	83
Compétence 4 (C4)	85
PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	87
Compétence 4	87
Élément 1	87
Élément 2	89
Compétence 5 (C5)	93
PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	95
Compétence 5	95
Élément 1	95
Bibliographie	97
Annexe 1	101
Publications réalisées par la CSST	101
Annexe 2	109
Grille de supervision	109
Annexe 4 DESCRIPTION DE CAS ET SÉQUENCES D'INTERVENTION	117
Annexe 5 PLAN DE COURS	129
Annexe 6 PLAN DE LEÇON	133
Annexe 7 FICHE D'INSCRIPTION DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE	139
Annexe 8 FICHE D'ÉVALUATION DU COURS	143
Annexe 9 FICHE-SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE	147

INTRODUCTION

Le présent guide s'adresse à toutes les personnes désireuses de devenir formatrices pour la formation *Secourisme en milieu de travail* et à toutes celles qui ont déjà satisfait aux exigences pour ce faire et qui donnent actuellement cette formation.

Ce guide est divisé en deux parties afin de refléter cette réalité. La première s'adresse aux aspirants formateurs et s'intitule « Devenir formateur pour la formation *Secourisme en milieu de travail* », et la seconde s'adresse à la fois aux aspirants formateurs ainsi qu'aux formateurs reconnus et s'intitule « Aspects pédagogiques de la formation *Secourisme en milieu de travail* ».

La section « Devenir formateur pour la formation *Secourisme en milieu de travail* » traite des exigences de la CSST pour donner la formation, de l'évaluation des connaissances et de l'encadrement des formateurs.

La section « Aspects pédagogiques de la formation *Secourisme en milieu de travail* » inclut des notions de base en pédagogie, les caractéristiques de l'adulte en situation d'apprentissage et la présentation de la formation *Secourisme en milieu de travail*.

Ce guide est mis à la disposition des formateurs pour les soutenir dans leur enseignement. Il est en lien très étroit avec le *Guide du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention* et le manuel *Secourisme en milieu de travail*. Il doit être considéré comme un document de référence et un outil de travail. Lors de la mise à jour de ce guide, le fournisseur doit renseigner ses formateurs afin qu'ils soient informés du contenu. Il est donc conseillé de le lire et de le relire encore et encore...

**1. DEVENIR FORMATEUR POUR LA FORMATION *SECOURISME EN
MILIEU DE TRAVAIL***

1.1 Exigences de la CSST EN CE QUI CONCERNE LE FORMATEUR

1.1.1 Compétences requises

Considérant que la CSST mise sur le professionnalisme et le savoir-faire des formateurs qui transmettent leurs connaissances aux secouristes en milieu de travail, elle a établi des exigences académiques (compétences) pour l'obtention d'une attestation de formateur.

Le formateur doit :

- être âgé de 18 ans ou plus;
- être détenteur d'une carte valide d'instructeur en soins immédiats (RCR) de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC;
- détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études professionnelles;
- posséder une qualification de premier répondant de 60 heures (en vigueur après janvier 2015) ou de 45 heures (si la formation a été suivie avant 2015), ou une équivalence;
- avoir réussi l'examen-synthèse de formateur de la CSST;
- avoir satisfait à tous les critères de la grille d'évaluation de supervision de la CSST réalisée par le fournisseur de services (voir l'annexe 2).

De plus, le formateur doit connaître et maîtriser le contenu de la formation Secourisme en milieu de travail de la CSST. Une formation sur les protocoles d'intervention des secouristes de la CSST axée sur l'approche protocolaire et sur l'utilisation des protocoles est privilégiée. Celle-ci doit être donnée par le fournisseur.

1.1.2 Caractéristiques et profil recherchés

Les caractéristiques attendues du formateur sont celles d'un pédagogue et peuvent se résumer comme suit :

Savoir : Le formateur doit posséder des connaissances dans différents domaines, dont les premiers secours, la réglementation, les matières dangereuses et la pédagogie.

Savoir-être : Le formateur doit posséder des qualités d'observateur et de leader, et être respectueux des participants et du programme de la CSST.

Savoir-faire : Le formateur doit maîtriser des techniques d'enseignement et être capable de communiquer efficacement avec un groupe.

Sa tâche première est de communiquer les connaissances aux participants et de les aider à acquérir les habiletés nécessaires pour donner les premiers secours en cas de malaise ou d'accident en milieu de travail. Il est donc essentiel que le formateur connaisse et applique les principes théoriques de l'enseignement et qu'il puisse aussi adapter son enseignement aux adultes provenant de différents milieux. Plus spécifiquement, le formateur doit connaître les premiers secours de base et posséder une connaissance élargie en santé lui permettant de donner un enseignement de qualité.

Connaissant le programme *Secourisme en milieu de travail*, le formateur voit à organiser et à structurer son enseignement en fonction des compétences à acquérir. De plus, il doit posséder des habiletés en matière d'animation et de dynamique de groupes.

Le formateur doit être en mesure d'axer son enseignement sur des mises en situation plutôt que sur la théorie. Son rôle est de guider les participants afin qu'ils puissent agir en situation d'urgence, en respectant les protocoles d'intervention décrits dans le *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention* et le manuel *Secourisme en milieu de travail*. C'est pour cette raison que l'accent doit être mis sur la pratique des interventions attendues. Grâce à la pratique, les secouristes sauront réagir positivement, maîtriser le stress inhérent à une situation d'urgence, et ainsi, agir efficacement. Les mises en situation choisies par le formateur doivent refléter la réalité des problèmes et des accidents qui peuvent survenir dans le milieu de travail des participants. Par son attitude, le formateur doit créer un climat de confiance et de respect parmi les participants. Il oriente les discussions et les réflexions, puis complète les connaissances.

Le formateur doit connaître les principaux règlements qui touchent les travailleurs et les secouristes. Il doit aussi être capable d'interpréter le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins. De même, il doit connaître les questions entourant les matières dangereuses, et plus particulièrement les composantes du *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT).

En résumé, la CSST s'attend d'un formateur :

- qu'il connaisse et maîtrise la formation Secourisme en milieu de travail qu'elle offre et exige;
- qu'il organise et structure son enseignement afin de répondre aux exigences du programme selon une approche concrète et adaptée au groupe;
- qu'il puisse mettre en valeur les expériences des participants dans la résolution des problèmes;
- qu'il stimule leur participation;
- qu'il crée un climat propice aux échanges entre les participants et entre lui et les participants;
- qu'il saisisse l'importance du rôle du secouriste et qu'il puisse soutenir les participants dans leur choix de devenir secouristes;
- qu'il favorise le recours à des simulations en cours d'apprentissage et qu'il utilise des - méthodes, de l'équipement et du matériel variés;
- qu'il puisse communiquer aisément en employant un vocabulaire adapté, des gestes convenables et un rythme d'apprentissage respectueux.

L'aspect pratique de la formation, le respect des besoins des participants et la confiance de ces derniers en leur capacité à intervenir lors d'une situation d'urgence sont des points majeurs à considérer par le formateur.

1.2. Évaluation des connaissances

Quiconque désire devenir formateur reconnu par la CSST pour donner la formation *Secourisme en milieu de travail* doit réussir l'examen-synthèse de formateur.

1.2.1 Inscription

Pour s'inscrire à l'examen-synthèse, le candidat doit faire parvenir à la CSST les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription n° 2150 dûment rempli (disponible sur le site Internet de la CSST);
- Un chèque visé ou un mandat-poste de 50 \$ (taxes comprises et non remboursable), libellé à l'ordre de la CSST;
- Une copie des documents préalables, soit :
 - le dernier diplôme d'études terminées,
 - la carte d'instructeur en soins immédiats de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC,
 - le certificat de réussite de la formation Premiers répondants ou une équivalence,
 - la lettre de parrainage du fournisseur de services de la CSST*,
 - le curriculum vitae.

Tous ces documents doivent être expédiés au responsable régional du programme de secourisme en milieu de travail avant la date limite d'inscription fixée par la CSST.

* Le fournisseur de services parrainant le candidat doit non seulement lui écrire une lettre mentionnant qu'il recommande ce candidat et qu'il sera engagé, encadré et supervisé, mais il doit également informer le candidat sur le mandat, le rôle et les responsabilités du formateur agréé de la CSST et sur le programme de formation *Secourisme en milieu de travail*. Certains fournisseurs de services offrent même la possibilité au candidat d'assister à une formation donnée par un formateur d'expérience au sein de leur organisation afin qu'il puisse constater en quoi consistent les tâches d'un formateur de secourisme en milieu de travail.

1.2.2 Type d'examen

L'examen des aspirants formateurs est un examen du type « questions à choix multiple » ou « questions à réponse courte ». Il comprend deux modules distincts :

Module I : Secourisme;

Module II : Réglementation - Matières dangereuses - Pédagogie

La note minimale exigée pour réussir l'examen-synthèse est de **60 % dans chaque module**. Cela a pour but de s'assurer une solide compétence en secourisme et une compétence minimale dans chacun des autres champs concernés par le secourisme en milieu de travail.

1.2.3 Préparation à l'examen

Le candidat à l'examen-synthèse doit avoir, quant aux sujets traités dans la formation, des connaissances supérieures à celles de ses futurs participants.

La préparation au module de secourisme exige l'acquisition d'une connaissance de base en anatomie, en physiologie ainsi qu'en physiopathologie afin d'être en mesure d'expliquer l'ensemble des notions, et ainsi faciliter la compréhension des participants. De plus, le candidat doit avoir suivi avec succès des cours de premiers secours, de premiers soins et de secourisme donnés par différents organismes spécialisés et maîtriser le contenu du manuel *Secourisme en milieu de travail* et du *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention* de la CSST.

La préparation au module « *Réglementation, matières dangereuses et pédagogie* » exige, s'il y a lieu, une formation spécifique dans les différents champs de compétence et la lecture de certains documents.

Note : La lecture et la compréhension du présent document sont essentielles à la réussite des objectifs pédagogiques.

Afin que le candidat puisse se préparer adéquatement à l'examen, voici ci-dessous un résumé des différents aspects abordés dans l'examen-synthèse. Il est à noter que chacun des modules mérite une attention particulière.

Module I : Secourisme

Les objets de connaissance nécessaires à la réussite de ce module sont :

- la démarche proposée;
- la chaîne d'intervention;
- les responsabilités des secouristes;
- la gestion du stress;
- l'approche utilisée pour l'intervention;
- la protection des intervenants;
- l'évaluation de la situation;
- l'appréciation de la condition clinique de la personne;
- les notions de RCR (niveau instructeur);
- pour chacun des problèmes médicaux et traumatiques :
 - l'anatomie (structure normale),
 - la physiologie (fonctionnement normal),
 - la physiopathologie (dysfonctionnement de l'organisme),
 - les protocoles,
 - l'intervention (gestes à poser et explications),
 - les résultats attendus de l'intervention,
 - les complications possibles,
 - les interventions attendues à la suite d'une complication;
- les éléments pertinents à transmettre aux services préhospitaliers.

Lectures suggérées :

Note : Certains de ces documents peuvent être empruntés pour consultation au Centre de documentation de la CSST.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Secourisme en milieu de travail*, 7^e édition, Québec, 2014.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention, 4^e édition, Les Publications du Québec, Québec, 2012.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU CANADA. Heartsaver CPR-AED, American Heart Association, 2011, 51 pages.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU CANADA. Points saillants des lignes directrices 2010 en matière de réanimation cardiorespiratoire et de soins d'urgence cardiovasculaire de l'American Heart Association, 2010, 28 pages.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU CANADA. SIR à l'intention des dispensateurs de soins : manuel de l'étudiant, FMCC 2011.

HAZINSKI MF, NOLAN JP, BILLI JE, ET AL. *Part 1: Executive Summary: 2010 International Consensus on Cardiopulmonary Resuscitation and Emergency Cardiovascular Care Science With Treatment Recommendations. Circulation.*

MARIEB Éline N. *Anatomie et physiologie humaines*, 4^e édition, Éditions du Renouveau pédagogique, Montréal, 2010, 1 264 pages.

PHTLS. Secours et soins préhospitaliers aux traumatisés, 4^e édition, Éditeur Masson, 662 pages.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX QUÉBEC. Administration d'épinéphrine pour les réactions allergiques graves de type anaphylactique. Formation pour les intervenants scolaires et autres témoins, 2011, présentation PowerPoint de 28 diapositives.

<http://www.santeducoeur>, Soins d'urgence cardiovasculaire. Instructeur RCR-DEA-PS-SA, Chapitre Québec. Novembre 2012.

Module II : Réglementation, matières dangereuses, pédagogie

Ce module de l'examen comprend des questions sur la réglementation, les matières dangereuses et la pédagogie.

Les objets de connaissance nécessaires à la réussite de ce module sont :

Réglementation

le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins portant sur :

- les trousse de premiers secours,
- le local de premiers secours,
- le matériel à l'usage des secouristes,
- le nombre minimal de secouristes et l'identification,
- l'utilité du *Registre de premiers secours*,
- les obligations de l'employeur et du secouriste;

Matières dangereuses

- la définition d'une matière dangereuse,
- la forme de présentation des matières dangereuses;
- les types d'accidents pouvant être causés par des matières dangereuses,
- la signification de « SIMDUT »,
- la législation québécoise régissant le SIMDUT,
- les buts visés par le SIMDUT,
- les éléments sur lesquels repose l'efficacité de SIMDUT,
- les sources d'information concernant les mesures de premiers soins en milieu de travail,
- les sources d'information complémentaires en dehors du milieu de travail,
- les obligations des employeurs,
- les responsabilités des travailleurs;

Pédagogie

- les principes d'andragogie,
- l'animation de groupe,
- le principe d'une bonne communication,
- la planification et l'organisation d'un cours,
- les étapes de préparation d'une séance d'enseignement,
- la distinction entre plan de leçon et plan de cours,

- l'élaboration d'un plan de leçon,
- les caractéristiques de différentes méthodes d'enseignement,
- l'approche et la structure pédagogique préconisée (vocabulaire utilisé),
- les phases d'acquisition d'une compétence,
- les stratégies d'enseignement,
- les stratégies d'évaluation.

Lectures suggérées :

Note : Certains de ces documents peuvent être empruntés pour consultation au Centre de documentation de la CSST.

AYLWIN, Wric. Petit guide pédagogique, Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), Montréal, 1994, 102 p.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. Guide pédagogique des formateurs, 2015, (Deuxième partie – aspects pédagogiques de la formation Secourisme en milieu de travail)

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. Guide d'utilisation d'une fiche signalétique, gouvernement du Québec, 1998, 72 p. DC 200-33.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. Secourisme en milieu de travail, 7^e édition, Québec, 2014. (Voir les sections « Responsabilités générales du secouriste », « Matières dangereuses – SIMDUT et réglementation »).

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. Répertoire toxicologique, WWW.REPTOX.CSST.QC.CA- SIMDUT-A) introduction, B) classification de certaines substances chimiques, C)-documentation.

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/occup-travail/whmis-simdut/index_f.html

MARCHAND, Louise. L'apprentissage à vie, La pratique de l'éducation des adultes et de l'andragogie, Chenelière, McGraw-Hill, Montréal, 1997.

QUÉBEC. Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins, 1996, Dernière modification : 1^{er} mars 1998, (A-3,r. 8.2), Québec, Éditeur officiel du Québec.

QUÉBEC. *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, chapitre 5-2.1, Québec, Éditeur officiel du Québec.

QUÉBEC. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Décret 885-2001, 4 juillet 2001, Québec, Éditeur officiel du Québec.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. SIMDUT : Un passeport pour la santé et la sécurité, gouvernement du Québec, 1999. DC 100-421.

Commission de la santé et de la sécurité du travail. SIMDUT : Étiquette du fournisseur, DC 500-117.

Note : Comme tous les aspirants formateurs sont instructeurs certifiés par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, la révision de la section du *Guide de l'instructeur en RCR* est une bonne préparation. Toute formation relative aux lois, au SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail), à l'andragogie et aux techniques d'enseignement est un atout précieux.

1.2.4 Conditions de réussite

Avant de se présenter à l'examen-synthèse, le candidat doit s'assurer d'avoir bien pris connaissance des documents relatifs aux notions traitées dans l'examen et de bien maîtriser chacun des contenus.

1.2.5 Passation de l'épreuve

Le candidat doit prévoir :

- une pièce d'identité (une carte avec photographie);
- des crayons et une gomme à effacer;
- une montre, au cas où il n'y aurait pas d'horloge dans la salle d'examen;
- des vêtements confortables.

Pendant l'examen, le candidat devra :

- prêter attention à tous les renseignements que le surveillant communiquera;
- lire les renseignements et les directives qui figurent en début d'examen;
- fournir avec précision les renseignements demandés;

- prendre le temps de lire attentivement chaque question. Avant d'inscrire sa réponse, le candidat devra s'assurer de bien comprendre le sens de la question. Aucun point n'est enlevé pour les mauvaises réponses;
- se rappeler que l'examen n'est pas une épreuve de vitesse; qu'on dispose de suffisamment de temps pour répondre à toutes les questions.

Une révision minutieuse de l'examen et de ses réponses permettra peut-être au candidat de trouver quelques erreurs et d'y apporter les corrections nécessaires.

La CSST ne tolère aucune tentative de plagiat à l'examen-synthèse. Le candidat pris en faute ne pourra pas devenir formateur, puisque son examen sera rejeté et une note de 0 % lui sera attribuée.

La CSST considère comme plagiat :

- l'utilisation pendant l'examen de documents ou de matériel non autorisés ou le recours à l'assistance d'un autre candidat, que cette assistance soit accordée volontairement ou non;
- l'utilisation, avant ou pendant l'examen, de documents ou de matériel non autorisés obtenus par l'achat, le vol, la fraude ou la coercition;
- la substitution de personnes, le fait de remplacer un candidat ou de se faire remplacer par un autre candidat lors de l'examen.

1.2.6 Révision des notes

Le candidat a un recours à l'égard de la note qu'il reçoit. S'il échoue, il peut faire une demande écrite de révision, en respectant les consignes transmises avec le résultat de son examen. La demande de révision doit être faite au plus tard deux semaines après la réception du relevé de notes, et le comité de révision dispose de deux semaines après la réception de la demande officielle de révision de la note pour répondre à cette demande.

Le candidat qui fait une demande de révision s'expose à voir sa note augmentée, inchangée ou diminuée.

Celui qui échoue a droit à une (1) reprise. Il doit donc se réinscrire à la session d'examen suivante en respectant les mêmes étapes qu'au moment du premier examen. S'il échoue de nouveau, le candidat devra attendre (1) an avant de pouvoir se représenter. Le candidat qui a plagié ne peut plus se représenter à des sessions d'examen.

1.3 Encadrement des formateurs

1.3.1 Supervision du nouveau formateur

En plus de réussir l'examen-synthèse des formateurs de la CSST, tout aspirant formateur doit être supervisé par un formateur agréé afin d'obtenir son statut de formateur pour la formation *Secourisme en milieu de travail*.

Ce formateur agréé de la CSST, pour pouvoir superviser l'aspirant formateur, doit avoir plus de deux (2) ans d'expérience et travailler au sein de l'organisation du fournisseur de services pendant la première formation de seize (16) heures de l'aspirant formateur.

Le fournisseur de services ou le formateur agréé doit remplir la grille de supervision (annexe 2) de l'aspirant formateur lors de son premier cours de seize (16) heures, puis la retourner au coordonnateur du programme de la formation *Secourisme en milieu de travail* de la CSST. Si la première prestation est satisfaisante, la CSST fera parvenir à l'aspirant formateur son attestation de formateur agréé. Lorsqu'il aura reçu son attestation, celui-ci pourra commencer à enseigner la formation *Secourisme en milieu de travail*.

Le formateur doit par la suite maintenir ses compétences et sa certification de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC à jour. Il doit toujours se rappeler que la CSST accorde une grande importance à ses qualités personnelles et professionnelles, puisqu'il agit comme agent entre elle et le travailleur.

Même si le formateur travaille pour plus d'un fournisseur, une seule supervision est exigée pour l'obtention de son attestation. Cependant, rien n'empêche un fournisseur de services de superviser tous les nouveaux formateurs qu'il engage même s'ils ont déjà de l'expérience auprès d'autres fournisseurs de services. Ainsi, il est possible qu'un formateur soit supervisé plus d'une fois. À ce moment, si la supervision confirme la compétence du formateur, la grille de supervision ne doit pas être retournée une seconde fois à la CSST.

1.3.2 Supervision du formateur n'ayant pas donné de formations à l'intérieur d'un (1) an

Dans le cas où le formateur n'a pas donné de formation *Secourisme en milieu de travail* depuis un (1) an au sein de l'organisation, le fournisseur de services doit le faire superviser par un formateur agréé de la CSST ayant lui-même plus de deux (2) ans d'expérience et travaillant au sein de l'organisation du fournisseur de services pendant la durée de sa première formation.

Dans le cas où le formateur travaille pour plusieurs fournisseurs de services et qu'il n'a pas travaillé depuis plus d'un (1) an pour plusieurs fournisseurs de services, le formateur devra recevoir une supervision par un fournisseur de services.

Note : La CSST se réserve le droit de retirer l'agrément d'un formateur si elle juge qu'il ne respecte pas les dispositions du programme *Secourisme en milieu de travail*, conformément au *Guide pédagogique des formateurs* et du *Cahier des charges*. La CSST peut également, en tout temps, demander une mise à jour de ses connaissances.

2. ASPECTS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

« Apprendre, c'est acquérir des connaissances sur le monde qui nous entoure, c'est utiliser son expérience passée pour organiser une nouvelle représentation de ses connaissances et intégrer le tout dans sa vie³. »

Le cours *Secourisme en milieu de travail* est offert principalement à des adultes en situation de travail; la formation doit donc être adaptée à ce type de participants. Le formateur doit avoir de bonnes notions de pédagogie et il doit être capable de moduler ses approches pédagogiques aux besoins et aux façons d'apprendre des adultes.

Au sens spécifique du terme, le *Dictionnaire actuel de l'éducation* définit la pédagogie de la façon suivante : « Art d'enseigner ou méthodes d'enseignement propres à une discipline...⁴ » et l'andragogie comme une « discipline éducationnelle dont l'objet est l'éducation des adultes⁵ ».

Il sera donc question dans la présente partie du document de notions de base en pédagogie, des caractéristiques de l'adulte en situation d'apprentissage et de la présentation du cours *Secourisme en milieu de travail*.

³ *L'apprentissage à vie. La pratique de l'éducation des adultes et de l'andragogie*, p. 38.

⁴ *Dictionnaire actuel de l'éducation*, p. 961.

⁵ *Dictionnaire actuel de l'éducation*, p. 54.

2.1 Notions de base en pédagogie

La présente partie est adaptée à la formation *Secourisme en milieu de travail* et aux adultes. Elle comprend la préparation et le déroulement d'une séance d'enseignement ainsi que quelques données sur l'art d'enseigner.

2.1.1 Préparation d'une séance d'enseignement

2.1.1.1. Approfondissement des contenus

Pour se préparer à une séance d'enseignement, le formateur doit d'abord relire entièrement le *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention* et le manuel *Secourisme en milieu de travail*. Il doit par la suite lire et relire la présente partie du *Guide pédagogique des formateurs* et s'assurer qu'il en comprend bien la matière. Il doit s'approprier les contenus et la structure pédagogique du cours en consultant et en intégrant la section « Plan de formation détaillé » ainsi que les annexes. À la suite de cette démarche, il doit s'assurer d'avoir une vaste connaissance de l'ensemble des sujets traités et de se documenter à l'aide des références présentées à la section « Préparation à l'examen » ou de tout autre document qu'il juge pertinent de consulter. Il doit s'assurer de toujours consulter la dernière version des documents et de bien comprendre les mises à jour ou les nouveautés pouvant être ajoutées au programme.

2.1.1.2 Adaptation de la formation

Pour ce faire, le formateur doit vérifier à qui s'adresse la formation : nouveaux secouristes (première formation) ou secouriste en recertification (deuxième formation ou plus), genre d'entreprise dans laquelle ils travaillent et types de malaises ou d'accidents auxquels ils devront le plus souvent faire face. Ces renseignements permettent au formateur d'adapter sa formation aux besoins des participants, de mieux répondre à leurs attentes et de mieux les préparer à agir à titre de secouriste dans leur milieu de travail. Il est primordial que les exemples donnés et les mises en situation utilisées durant le cours touchent par leur réalisme le plus de participants possible du groupe, d'où l'importance de bien se préparer avant le cours.

2.1.1.3 Plans de leçon

L'étape suivante consiste à élaborer un plan de leçon pour chaque sujet traité. Ce plan n'est pas un plan de cours, car ce dernier est déjà structuré à la section « Plan de formation détaillé » pour les formateurs et à l'annexe 5, « Plan de cours », pour les participants et participantes.

Le plan de leçon est un outil de travail par excellence dont dispose le formateur pour organiser le déroulement d'une séance d'enseignement sur un sujet donné à l'intérieur du cours. Il ne s'agit pas d'une simple liste des sujets à aborder. Cet outil permet la réflexion, la planification, l'organisation des activités d'enseignement, et surtout le choix d'une stratégie de présentation.

Les étapes de rédaction d'un plan de leçon sont les suivantes :

- Déterminer les habiletés à acquérir (objectifs) de la leçon;
- Déterminer le contenu;
- Prévoir une durée réaliste;
- Planifier les activités d'enseignement;
- Prévoir le matériel nécessaire;
- Planifier l'évaluation des apprentissages; et surtout
- Préparer la séquence de la présentation ou des interventions.

Dans sa préparation, le formateur doit porter une attention particulière à la séquence de ses présentations ou de ses interventions. Une utilisation consciente des étapes, comme l'introduction, le nœud de la leçon et une conclusion, relève énormément l'intérêt des participants et la qualité générale de la présentation.

L'introduction sert à présenter le sujet traité, à le situer par rapport au plan de cours et à annoncer la progression des apprentissages. La présentation du sujet traité doit par les propos du formateur susciter l'intérêt des participants, et surtout leur donner le goût d'explorer le thème et, dans le cas présent, d'apprendre les gestes à faire. Elle peut être amenée sous forme de questions, d'exemples, de démonstrations, d'histoires de cas appuyées par l'application mobile

ou par le visionnement d'une vidéo de la CSST présentant le résultat escompté à la fin de la séance de formation.

Le nœud est l'enseignement de la matière comme tel. Il comprend les diverses stratégies que le formateur peut utiliser pour amener les participants à acquérir les « habiletés ». Les exposés théoriques, l'utilisation de différentes technologies de l'information, les démonstrations et les ateliers pratiques sont l'essence même de cette partie.

La conclusion permet aux formateurs de faire le point sur les acquis de la formation par la validation de la compréhension des acquis de connaissances et d'habiletés. Cette validation peut être réalisée à l'aide de questions ouvertes, de courts exercices écrits à réaliser en équipe et d'un retour sur les fiches d'exécution réalisées en ateliers pratiques. Elle permet aussi de resituer la leçon par rapport au plan de cours et de consolider la progression des apprentissages. Elle traduit l'assurance et la cohérence du formateur et donne aux participants le sentiment d'apprendre et de réaliser des choses.

Malgré le fait que les contenus doivent être vus dans leur ensemble, le cours Secourisme en milieu de travail permet une certaine liberté d'adaptation de la matière en fonction des besoins et du type de problèmes le plus souvent rencontré. Ceci demande au formateur une certaine flexibilité afin d'adapter la formation aux participants de chaque groupe, et exige de sa part la capacité d'analyser les besoins en fonction des risques liés à leur travail. Pour y arriver, le plan de leçon doit être révisé et adapté à chaque formation. Il doit refléter l'enseignement actuel du formateur.

Cette révision régulière du plan de leçon sert à réévaluer les stratégies privilégiées par le formateur et à intégrer de nouveaux éléments provenant de l'analyse des besoins de formation, de la réflexion et de l'expérience d'enseignement.

Au moment de la révision d'un plan de leçon, plusieurs questions se posent. Toute réponse négative à l'une ou l'autre de ces questions indique qu'il est nécessaire de revoir certains éléments permettant d'améliorer la qualité des interventions d'enseignement.

Est-ce que l'introduction de chacune des leçons est efficace?	OUI	NON
Est-ce que l'introduction suscite de l'intérêt?	OUI	NON
Est-ce que le nœud de chacune des leçons est bien développé?	OUI	NON
Est-ce que les aspects théoriques sont suffisamment développés?	OUI	NON
Est-ce que le secouriste est capable de vraiment reconnaître les signes et les symptômes d'un problème médical ou traumatique et d'exécuter les gestes requis selon chacune des situations?	OUI	NON
Est-ce que les démonstrations de techniques, de séquences, d'interventions sont efficaces?	OUI	NON
Est-ce que les démonstrations de techniques, de séquences, d'interventions sont bien appuyées par des explications?	OUI	NON
Est-ce que les démonstrations de techniques, de séquences, d'interventions sont bien structurées?	OUI	NON
Est-ce que les démonstrations de techniques, de séquences, d'interventions permettent de donner toute l'information nécessaire à leur exécution?	OUI	NON
Est-ce que l'organisation des ateliers pratiques permet aux secouristes d'acquérir les habiletés techniques?	OUI	NON
Y-a-t-il suffisamment d'ateliers pratiques?	OUI	NON
Est-ce que la conclusion de chacune des leçons permet de bien faire saisir la progression du cours?	OUI	NON
Est-ce qu'il y a suffisamment d'activités de validation des acquis de connaissances et d'habiletés?	OUI	NON
Est-ce que les activités de validation des acquis de connaissances et d'habiletés sont bien structurées?	OUI	NON
Est-ce que les stratégies d'enseignement et l'ordre de présentation de la matière permettent aux participants d'acquérir les habiletés nécessaires pour devenir secouriste?	OUI	NON
Est-ce que les technologies de l'information (support visuel ou audiovisuel) sont utilisées de façon optimale?	OUI	NON
Est-ce que le secouriste est capable d'intégrer ses interventions dans la séquence d'intervention?	OUI	NON
Est-ce que les exemples et les anecdotes servent bien à acquérir les habiletés nécessaires?	OUI	NON
Est-ce que l'évaluation est bien structurée?	OUI	NON
Est-ce que le secouriste peut acquérir la confiance que nécessitent ses interventions?	OUI	NON

Loin de limiter la créativité du formateur, le plan de leçon la soutient et la canalise vers les objectifs de formation. C'est un outil qui empêche le formateur de devenir un automate répétant mécaniquement jour après jour la même chose. Son élaboration et sa révision régulière peuvent contribuer à rehausser la qualité du cours Secourisme en milieu de travail.

2.1.1.4 Aspect matériel

La dernière étape de préparation concerne l'organisation fonctionnelle et matérielle de la séance d'enseignement. L'information relative à cet élément est indiquée à la section 2.3.1, « Modalités organisationnelles », du présent guide.

Le formateur doit vérifier :

- le nombre de participants;
- le local mis à sa disposition;
- le matériel électronique (support visuel ou audiovisuel);
- les documents de présentation de son cours;
- le matériel spécialisé en premiers secours;
- les documents à remettre aux participants.

2.1.2 Déroulement d'une séance d'enseignement

Le rôle essentiel du formateur consiste avant tout à créer un climat et des situations propices à l'apprentissage. Le formateur ne peut pas apprendre pour les participants, mais il doit mener ces derniers à l'acquisition des savoirs : savoir (connaissances), savoir-faire (habiletés), savoir-être (attitudes). Il doit susciter leur intérêt, soutenir leur motivation et utiliser des stratégies d'enseignement qui leur permettent d'effectuer eux-mêmes les opérations intellectuelles nécessaires à l'apprentissage.

2.1.2.1 L'accueil des participants

La toute première séance d'enseignement doit débiter par l'accueil. Une période de quinze (15) minutes est prévue à cette fin dans la planification horaire. Le formateur doit arriver suffisamment tôt pour organiser la salle et le matériel nécessaire à sa présentation.

2.1.2.2 Le premier contact

Afin de diminuer le stress du premier contact, le formateur doit apprendre des façons de centrer l'attention des premières minutes sur les participants, et non sur lui.

Quelques petits trucs...

- Quelques minutes avant le début de la première séance de formation, entamer la conversation avec les personnes qui se présentent; cela permet souvent de recueillir des anecdotes à partir desquelles il est possible de commencer le cours;
- Se présenter et demander aux participants de s'identifier et de répondre à une question portant sur ce qu'ils attendent de la formation; cela permet de connaître et de commenter leurs attentes, de préciser graduellement les habiletés à acquérir par la formation et d'établir un dialogue avec l'ensemble des personnes présentes;
- Souhaiter la bienvenue et présenter le plan de cours (voir annexe 5). Ce document permet d'informer les participants du contenu et du déroulement du cours ainsi que de la contribution attendue de leur part (activités d'apprentissage). Il permet aussi de préciser les éléments de l'évaluation et les exigences de la CSST concernant l'accréditation d'un secouriste en milieu de travail. La planification horaire du cours peut être annexée à ce plan;
- Distribuer et présenter le Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention et tout autre document demandé selon le Cahier des charges en vigueur;
- Présenter le manuel Secourisme en milieu de travail à titre de document complémentaire au Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention et donner la référence aux fins de consultation;
- Faire remplir la fiche d'inscription (voir annexe 7).

2.1.2.3 Les méthodes d'enseignement

Comme on le sait, le principal défi du formateur est de susciter et de soutenir l'intérêt des participants. Pour y parvenir, il est recommandé de varier les méthodes d'enseignement. Chaque méthode permet de toucher à des motivations et à des styles d'apprentissage différents. Voici quelques méthodes utilisées pour la formation en premiers secours :

- Exposés théoriques;
- Technologies de l'information (support visuel ou audiovisuel);
- Démonstrations;
- Ateliers pratiques (simulations de cas).

L'exposé théorique est la formule pédagogique la plus répandue. Cependant, c'est la moins efficace si elle n'est pas combinée avec des activités qui sollicitent la participation des personnes présentes.

L'exposé théorique devrait servir à :

introduire et expliquer des sujets;

susciter de l'intérêt;

présenter des synthèses;

communiquer des expériences.

L'exposé théorique sera efficace seulement s'il est entrecoupé de présentations sur support visuel ou audiovisuel, de démonstrations et d'ateliers pratiques (simulations de cas).

Technologies de l'information (support visuel ou audiovisuel) :

L'utilisation d'un support visuel augmente l'attention de manière très significative. Il permet au formateur de bien se préparer et simplifie sa tâche au moment de la présentation. Cette dernière peut être complétée par des commentaires et suivie d'une période de questions.

De plus, le support visuel :

clarifie l'information et précise des concepts, une technique ou une méthode;

attire l'attention en dominant l'environnement;

soutient l'intérêt du groupe;

facilite les explications;

aide à retenir la matière.

Il est important de noter que le DVD (troisième édition) doit obligatoirement être visionné durant le cours, au moment opportun (Ce DVD remplace les deux DVD qui devaient être présentés auparavant, soit celui de la CSST et celui de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.) Aucune autre vidéo ne peut être présentée durant le cours. L'application mobile peut être utilisée, mais elle n'est pas obligatoire.

La démonstration permet d'illustrer une façon de faire, une technique, une séquence, une intervention. La démonstration doit être commentée, c'est-à-dire que le formateur nomme et décrit chacune des étapes qu'il entreprend. Par la suite, elle peut être faite en temps réel; cela permet de donner une vue d'ensemble de la tâche à accomplir. Elle sert de lien entre les aspects théoriques et pratiques. Pour la démonstration, un ou plusieurs membres du groupe peuvent être sollicités.

Les ateliers pratiques sont sans contredit l'un des meilleurs moyens de rendre les participantes et participants actifs. Pour réaliser les mises en situation, le formateur doit diviser les participants en sous-groupes et distribuer un rôle à chacun. Faire travailler chacun de cette façon exige beaucoup d'organisation pédagogique. Les sous-groupes sont habituellement de trois ou quatre membres, regroupés au hasard. Le travail en sous-groupes peut être très efficace, pourvu qu'il respecte les conditions suivantes :

- Une utilité visible : Les participants voient le lien avec les éléments de leur apprentissage;
- Une démarche claire : Les participants ont bien compris la démarche à suivre;
- Une durée suffisante : Quelques minutes séparées par une mise au point et une relance du formateur;

- Un degré de difficulté convenable : Les exercices ne doivent pas excéder le niveau des connaissances;
- Une similitude avec la réalité : Les exercices doivent être basés sur des situations réalistes.

2.1.2.4 L'évaluation

Les participants doivent être associés de manière continue au processus d'évaluation; ainsi, les activités de validation des connaissances et des habiletés prennent toute leur importance. Pour éviter que l'évaluation ne produise un stress inhibant, il faut recourir à cette forme d'évaluation formative avec des outils spécifiques, soit les fiches d'exécution. Comme le formateur ne peut superviser chaque instant de pratique du participant, il lui faut donc prévoir des occasions où ce dernier devra évaluer sa propre performance et être observé par ses pairs, puis recevoir une rétroaction. Pour ce faire, le formateur mettra à la disposition des participants des fiches d'exécution et d'évaluation qui permettront à ceux-ci de vérifier et de valider constamment l'évolution de leur apprentissage. Cependant, l'évaluation obligatoire d'une séquence ou d'une technique demeure la responsabilité du formateur.

2.1.3 L'art d'enseigner

2.1.3.1 Maximiser vos présentations

Au moment de l'enseignement des premiers secours, le formateur commet souvent l'erreur de s'éloigner des habiletés à acquérir. Il est donc essentiel de les définir de façon claire dès le début de la présentation. Les habiletés à acquérir deviennent le fil conducteur de l'exposé.

Le plus grand défi du formateur est de stimuler les participants et de conserver un même intérêt de leur part tout au long de la formation. Le comportement du formateur déterminera l'attitude des participants; s'il est enthousiaste, ils le seront!

Le formateur doit bien connaître les participants (leurs besoins, leur niveau de connaissance sur le sujet, leur degré d'intérêt) et préparer la formation en fonction de ces données.

2.1.3.2 Capter l'intérêt

L'introduction est capitale : ce sont souvent les premières minutes en début de formation qui convaincront les participants et qui établiront la crédibilité du formateur. Il convient d'éveiller la curiosité en citant des exemples, des expériences vécues, en donnant une vision générale de l'élément de compétence à atteindre par un bref exposé, en faisant une démonstration ou en présentant un document audiovisuel.

Éviter une position trop statique, se déplacer permet d'établir un contact plus étroit avec les participants. Le formateur démontre son respect du groupe en prévoyant des pauses et en observant l'horaire prévu, ce qui est particulièrement important avec les adultes. De plus, l'humour bien dosé peut détendre l'atmosphère.

2.1.3.3 Encourager la participation

Interagir avec le groupe permet de l'associer aux présentations et de capter bien davantage l'attention. Les questions ouvertes, l'utilisation des expériences personnelles des participants, le fait de retourner les questions au groupe et le renforcement de commentaires pertinents sont des moyens d'interaction expérimentés.

2.2 Caractéristiques de l'adulte en situation d'apprentissage

Les adultes arrivent en situation d'apprentissage avec tout le bagage de leur vie. Ils ont déjà acquis des connaissances sur différents sujets, et vécu des expériences personnelles et des expériences de travail. Ils ont connu des situations d'apprentissage heureuses ou malheureuses. Ils ont acquis des façons d'apprendre et ils ont des valeurs, des croyances et surtout des besoins et des attentes au regard de la formation qui leur est offerte.

« Les adultes ont besoin de savoir pourquoi ils doivent apprendre quelque chose avant d'entreprendre une formation.⁶ » (Knowles).

Les adultes sont habitués à prendre des décisions pour eux-mêmes, ils savent ce qu'ils veulent, ce qui les intéresse et pourquoi ils veulent quelque chose. Ils font habituellement des choix qui répondent à leurs besoins ou à leurs aspirations les plus profondes. L'adulte qui choisit d'assister au cours *Secourisme en milieu de travail* sera sans doute en mode apprentissage positif, ouvert à la formation et prêt à collaborer. L'adulte qui n'en fait pas le choix risque d'être moins réceptif à ce qui l'entoure, car il se peut que certains participants soient présents après avoir été désignés par l'employeur, et non pas de leur plein gré.

« Les groupes d'adultes sont plus hétérogènes.⁷ » (Knowles).

Les groupes d'adultes sont composés de différents types de personnes : certaines sont très scolarisées, d'autres peu. Certaines sont très motivées, d'autres moins. Certaines ont déjà des connaissances sur le contenu, d'autres, pas du tout. Certaines ont vécu des expériences dans le domaine et d'autres, aucune. Le formateur doit donc considérer chaque adulte devant lui comme unique. Il doit composer avec cette réalité et s'adapter rapidement.

« Ils ont un profond besoin psychologique d'être vus et traités par les autres comme des individus capables de s'autogérer.⁸ » (Knowles).

L'adulte réclame le respect, il a besoin de se sentir accepté tel qu'il est avec ses valeurs, ses croyances, ses idées. Il doit se sentir l'acteur principal de son apprentissage, le formateur étant

⁶ *Apprentissage et formation des adultes*, p. 10.

⁷ *Apprentissage et formation des adultes*, p.10.

⁸ *Apprentissage et formation des adultes*, p. 10.

un guide, un moteur d'action, un « facilitateur » plutôt qu'un dictateur, un superviseur ou un évaluateur. L'adulte préfère apprendre plus lentement et être performant plutôt qu'apprendre rapidement et être maladroit. Il préfère la collaboration, la confiance, la liberté d'expression, l'acceptation des différences à la comparaison, la confrontation et la compétition.

L'adulte est sensible à ce qui se passe autour de lui, il apprend mieux s'il a un sentiment d'appartenance au groupe. Il aura de la difficulté à parler de lui-même, de ses besoins, de ses attentes et de ses intérêts si le groupe ne lui est pas familier. De plus, les expériences émotives vécues dans le groupe peuvent avoir un effet positif ou négatif sur son apprentissage.

« ... ils assimilent d'autant mieux les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes que celles-ci sont présentées dans le contexte de leur mise en application à des situations réelles.⁹ »
(Knowles)

L'adulte ne fait pas le vide de tous ses savoirs préalables lorsqu'il se présente en formation et il n'additionne pas non plus ses nouvelles connaissances aux antérieures. L'apprentissage de l'adulte est un processus dans lequel les connaissances antérieures sont un plateau d'accueil pour la nouvelle information. Cette dernière sera traitée, sélectionnée, réorganisée pour lui donner un sens et en faire le transfert dans sa réalité; c'est pourquoi l'adulte apprend mieux lorsqu'il connaît la matière à apprendre et les moyens d'apprentissage proposés, d'où l'importance de présenter un plan de cours en début de formation et de bien indiquer la progression de la matière au début de chaque séance de formation.

L'adulte est un apprenant actif : il préfère l'action à la passivité de l'écoute ou de l'observation. Le formateur doit donc réduire au minimum les consignes verbales et la mémorisation pour passer rapidement à l'action par des ateliers pratiques. Les situations d'apprentissage doivent être réalistes et significatives pour l'adulte. Ce dernier apprend mieux si les approches sont concrètes et si les apprentissages sont reliés à ce qu'il vit.

Le cours *Secourisme en milieu de travail*, par sa structure pédagogique et les stratégies d'enseignement proposées, tient compte des attentes, des besoins et du mode d'apprentissage des adultes. Le formateur doit tout de même être capable d'adapter sa formation aux besoins particuliers des apprenants afin de la rendre la plus significative possible pour chacun d'eux.

⁹ *Apprentissage et formation des adultes*, p. 11.

2.3 Présentation du cours Secourisme en milieu de travail

La formation des secouristes en milieu de travail est prévue par une disposition réglementaire de la CSST. Cette formation est confiée à des fournisseurs qualifiés, dont le rôle est d'encadrer les formateurs et de favoriser le maintien de leurs compétences. Cette section du *Guide pédagogique des formateurs* en précise les modalités organisationnelles, l'approche préconisée, la structure pédagogique et le plan de formation détaillé.

2.3.1 Modalités organisationnelles

2.3.1.1 Clientèle cible

Le cours Secourisme en milieu de travail est offert aux travailleurs désirant devenir secouristes dans leur milieu. Il sert à la fois de formation de base et de mise à jour des connaissances pour les personnes qui doivent être certifiées de nouveau après trois ans.

La CSST a créé deux (2) autres cours afin de répondre aux exigences légales de deux (2) milieux en particulier : le secteur forêt et le secteur maritime. Ces cours comprennent les mêmes éléments de base que le cours Secourisme en milieu de travail cependant, quelques sujets y sont abordés différemment. Voir la section 2.3.3 pour plus de détails.

2.3.1.2 Durée

Le cours général est d'une durée de seize (16) heures et la formation devrait se donner sur deux jours consécutifs, peu importe le nombre de participants. Si le cours doit s'étaler sur une plus longue période, que ce soit de jour ou en soirée, cet étalement ne doit pas excéder vingt et un (21) jours civils. Au moment d'une nouvelle certification (deuxième formation), le nombre d'heures de formation reste le même, soit seize (16) heures. Cependant la formation peut être adaptée aux besoins particuliers des secouristes expérimentés lorsque la situation le permet. En aucun temps la formation ne doit être raccourcie.

Exemple : Si les secouristes interviennent le plus souvent auprès de personnes présentant des traumatismes aux extrémités, ce sujet pourrait être traité plus en détail lors du renouvellement de la certification.

2.3.1.3 Nombre de participants

Le nombre maximal de participants par session de formation est de seize (16). En aucun temps le nombre de participants ne peut être majoré, même en augmentant le nombre de formateurs.

Note : L'enseignement de la réanimation cardiorespiratoire (RCR) doit se faire selon les ratios actuels définis par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC; un maximum de participants doit donc être respecté. À ce moment, si le nombre de participants excède les ratios, deux formateurs doivent être présents pendant cette période ou le bloc concernant la RCR doit être donné à deux reprises. La période de formation sera plus longue, en respectant le total de seize (16) heures pour les participants.

2.3.1.4 La salle de formation

La salle de formation doit être propre, bien éclairée, bien ventilée et exempte de bruit. Le local doit pouvoir accueillir plus de 20 personnes et comprendre un espace assez grand afin de permettre la tenue des ateliers pratiques pour l'ensemble des participants. Par ailleurs, il doit contenir des chaises, des tables et des matelas de sol en nombre suffisant.

Seuls les ateliers pratiques peuvent être réalisés au sol. Des tables et des chaises doivent être disponibles afin que tous les participants puissent s'asseoir pendant la présentation de la théorie et prendre des notes.

Note : L'adulte est plus réceptif lorsqu'il est physiquement à l'aise.

2.3.1.5 Matériel didactique

Le formateur doit prévoir le matériel électronique nécessaire à la présentation de son cours :

- Ordinateurs, moniteurs et projecteurs électroniques;
- DVD de la CSST;
- PowerPoint concernant l'administration d'adrénaline;
- Tout autre matériel reconnu par la CSST.

Il doit prévoir aussi les documents de présentation suivants pour donner son cours :

- Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention;
- Plan de cours (Guide pédagogique du formateur, annexe 5);
- Plans de leçon;
- Guide d'utilisation d'une fiche signalétique (disponible sur le site Internet de la CSST);
- Liste des services d'urgence de la région et leur numéro de téléphone, s'il y a lieu;
- Tout autre document, après approbation par la CSST;
- Fiches d'inscription du participant (Guide pédagogique du formateur, annexe 7);
- Fiche d'évaluation du cours (Guide pédagogique du formateur, annexe 8);
- Manuel Secourisme en milieu de travail (document de référence);
- PowerPoint concernant l'administration d'adrénaline (document papier, prétest).

Il doit prévoir du matériel spécialisé en premiers secours suffisant pour les ateliers pratiques selon le nombre de participants. Voir l'annexe 5 du Cahier des charges pour plus d'information et pour des références.

Mannequins de RCR :

- les mannequins doivent être en nombre suffisant et conformes aux critères de choix des mannequins d'enseignement, comme le stipule le *Cahier de charges*.

Autre matériel :

- tapis de sol,
- matériel pour bandages et pansements,
- protecteurs faciaux,
- masques,
- matériel de désinfection,

- gants,
- attelles,
- bandages triangulaires,
- trousse de premiers secours,
- démonstrateur d'injection d'épinéphrine (différentes marques commerciales si possible, car la CSST ne privilégie aucune marque en particulier),
- défibrillateur externe automatisé (DEA) (La CSST ne privilégie aucune marque commerciale.), etc.

Note : Pour tout ce matériel, on doit respecter les recommandations du fabricant concernant leur entretien et l'asepsie.

Le formateur doit remettre gratuitement à tous les participants en début de formation :

- un Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention;
- un prétest sur l'administration d'épinéphrine;
- une copie papier de la présentation PowerPoint sur l'administration d'épinéphrine.

Note : Ces documents sont disponibles en langues française et anglaise.

2.3.2 Approche préconisée

La CSST juge primordial de suivre l'évolution des premiers secours et de répondre aux besoins des travailleurs, c'est pourquoi le contenu du *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention* ainsi que du manuel et du cours *Secourisme en milieu de travail* ont fait l'objet d'une révision en 2012. Cette révision fait suite à l'harmonisation de l'action des secouristes avec celle des intervenants des services préhospitaliers d'urgence et s'inscrit dans un souci constant d'actualisation des gestes à poser dans la pratique du secourisme en milieu de travail.

Tout comme en soins préhospitaliers d'urgence, la démarche proposée s'appuie sur l'application de protocoles d'intervention et une approche « signes et symptômes ». Cette démarche fait

référence aux protocoles d'intervention présentés dans le *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention*. Chacun des protocoles est basé sur les signes et les symptômes que peut présenter la personne. Cette façon de faire permet :

- de structurer et d'uniformiser l'approche ainsi que l'intervention;
- de soutenir les secouristes dans leur apprentissage;
- de guider les secouristes dans leurs actions auprès des personnes;
- d'assurer la continuité des soins avec les autres intervenants;
- de faciliter le bilan postintervention.

Pour le secouriste en milieu de travail, ce cheminement assure une normalisation et une continuité des soins avec les autres intervenants de la chaîne d'intervention préhospitalière.

La formation *Secourisme en milieu de travail* est aussi structurée en fonction de cette approche, et les formateurs doivent présenter les protocoles d'évaluation de la situation et d'appréciation de la condition clinique comme le canevas de base de toutes les interventions du secouriste. Le protocole « Approche utilisée pour l'intervention » sert à en faire la démonstration.

À ce chapitre, il est fondamental pour les formateurs de bien comprendre ce protocole et d'être capable d'en expliquer chaque étape.

Pour en saisir l'essentiel, il débute par l'évaluation de la situation. Il n'est pas question ici de faire des secouristes en milieu de travail des spécialistes de cette évaluation, mais bien d'amener les participants à penser d'abord à la sécurité : la leur, celle des autres intervenants et celle de la victime. Afin de bien mesurer la portée de cette évaluation, il importe, dans chacune des situations, de se poser les questions suivantes : y a-t-il présence d'un danger? Y a-t-il une ou plusieurs personnes impliquées? De quel type d'incident ou d'accident s'agit-il? Est-il nécessaire d'appeler des ressources spécialisées? S'agit-il d'un problème médical ou d'un problème traumatique? Une fois cette évaluation sommaire réalisée, le secouriste doit, s'il peut intervenir en toute sécurité auprès de la personne, se protéger et commencer l'appréciation de la condition clinique.

L'intervention auprès de la personne débute par l'appréciation primaire. Pour réaliser cette étape, l'aide-mémoire « L'ABC » est utilisé. Cette procédure permet de prioriser les interventions

vitales. Dans la réalisation de cette étape, dès qu'il a fait l'appréciation de l'état de conscience, le secouriste doit appeler les services préhospitaliers d'urgence.

Cette séquence d'intervention est la même pour toutes les situations, que celles-ci soient liées à un problème médical ou à un problème traumatique. Cependant, la présence d'un problème traumatique appelle des interventions particulières qui tiennent compte d'un danger de blessure à la tête ou à la colonne, d'une blessure ouverte au thorax ou d'une hémorragie grave qui peuvent mettre la vie de la personne en danger immédiat. Si une difficulté est trouvée dans « L'ABC », une intervention ou un protocole s'applique immédiatement.

Ainsi, dans toutes les situations où la personne respire normalement, les priorités de soins sont établies selon l'ordre dicté par « L'ABC ». Dans une situation où la personne est inconsciente, ne semble pas respirer ou présente une respiration anormale (agonale), les priorités de soins deviennent le « CAB », selon les normes de réanimation de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Par la suite viennent l'appréciation secondaire, l'application du protocole approprié en intervention secondaire (si la vie de la personne n'est pas en danger), la réappréciation de l'état de la personne et le rapport verbal aux services préhospitaliers d'urgence.

La compréhension de cette approche et l'appropriation de cette séquence permettent une intervention structurée et efficace du secouriste.

Il est essentiel pour les formateurs de reprendre constamment cette séquence et de la faire réutiliser par les participants dans chacune de leurs interventions afin qu'elle devienne un automatisme.

2.3.3 Structure pédagogique

La formation *Secourisme en milieu de travail* tient compte des façons de faire actuelles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en matière de structure de programmes de formation et de démarches pédagogiques liées aux apprentissages. Elle est donc structurée par compétences.

Vocabulaire des termes pédagogiques

Compétence : « Ensemble des connaissances et du savoir-faire permettant d'accomplir... une tâche¹⁰ ».

Contexte d'apprentissage : Outils, contexte ou situations nécessaires à la réalisation des apprentissages.

Éléments de la compétence : Composantes de la compétence.

Habilités à acquérir : Objets d'apprentissage. Les habiletés à acquérir sont énoncées comme des objectifs à atteindre. Elles s'adressent aux participants et précisent le résultat attendu à la fin d'une séance d'enseignement ou du cours; elles sont exprimées à l'aide de verbes d'action (énoncer, situer, exprimer, examiner, utiliser, appliquer, faire, etc.) et correspondent à une étape de l'apprentissage qui permettra d'atteindre un élément de compétence, et finalement la compétence en totalité. Elles sont observables et mesurables. Dans le présent cours, elles précisent l'ordre d'enseignement de la matière.

Note. L'utilisation d'un verbe d'action dans l'énoncé d'une habileté à acquérir précise vraiment le résultat attendu du participant. L'action véritable désignée par le verbe doit être recherchée. Ainsi, lorsque le verbe « énoncer » est utilisé, on ne doit pas s'attendre à ce que le participant soit capable de faire la même action que si le verbe « démontrer » avait été utilisé.

¹⁰ *Dictionnaire actuel de l'éducation.*

Exemple :

- Énoncer les étapes de la séquence d'intervention : le participant doit être capable d'exprimer clairement chacune des étapes;
- Démontrer les étapes de la séquence d'intervention : le participant doit être capable d'exécuter la séquence.

Activités d'enseignement : Les activités d'enseignement s'adressent aux formateurs; c'est le rôle qu'ils jouent.

Activités d'apprentissage : Les activités d'apprentissage s'adressent aux participants et précisent leur rôle. Elles sont exprimées dans le plan de cours qui doit être remis aux participants et participantes au début du cours (voir l'annexe 5).

Stratégie d'évaluation : Moyens ou méthodes suggérés pour vérifier si les participants et participantes ont acquis les habiletés. Dans le présent cours, certaines habiletés exigent une évaluation obligatoire, alors que d'autres sont évaluées verbalement, en groupe.

2.3.3.1 Organisation de la matière

La formation Secourisme en milieu de travail permet l'acquisition des connaissances de base et des habiletés nécessaires aux travailleurs qui désirent agir à titre de secouristes dans leur milieu de travail. Elle leur permet aussi d'acquérir la confiance nécessaire à la réalisation de cette tâche.

Après la formation, les participants devraient pouvoir :

- respecter les règles de sécurité et les mesures de protection;
- évaluer la situation;
- apprécier la condition clinique de la personne et reconnaître les signes et les symptômes présents;
- appliquer les interventions de réanimation et les interventions spécifiques au problème de santé que présente la personne;
- saisir les conséquences de leurs gestes.

La formation comprend cinq (5) compétences à acquérir. Ces compétences répartissent le contenu de la matière en cinq (5) blocs distincts :

Compétence 1

Agir à titre de secouriste en milieu de travail selon les règles de la CSST

Contexte d'apprentissage

- À l'aide des lois et du Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins;
- À l'aide des lignes directrices en vigueur en matière de secourisme;
- À l'aide des protocoles de la CSST à l'usage des secouristes en milieu de travail.

Éléments de la compétence

1. Établir le rôle et les responsabilités du secouriste en milieu de travail.
2. Connaître les éléments de la réglementation qui encadrent l'action du secouriste en milieu de travail.
3. Distinguer les principaux éléments de l'approche utilisée pour l'intervention.

Compétence 2

Appliquer la séquence d'intervention de premiers secours chez une personne victime d'un malaise ou d'un accident du travail

Contexte d'apprentissage

- Dans différentes situations pouvant nécessiter l'intervention d'un secouriste en milieu de travail;
- À l'aide des protocoles de la CSST à l'usage des secouristes en milieu de travail.

Éléments de la compétence

1. Assurer la sécurité des intervenants et de la personne.
2. Appliquer la séquence d'appréciation de la condition clinique de la personne.
3. Assurer une continuité des soins à la personne.

Compétence 3

Porter secours à une personne présentant un problème médical

Contexte d'apprentissage

- À partir de différents problèmes médicaux;
- À l'aide des protocoles de la CSST à l'usage des secouristes en milieu de travail;
- À l'aide des lignes directrices de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC;
- À l'aide du matériel de protection et d'intervention pour les secouristes (gants, trousse de premiers secours, masque de poche, etc.).

Éléments de la compétence

1. Appliquer les techniques de premiers secours en présence d'un problème médical.
2. Appliquer les techniques de base de la réanimation cardiorespiratoire – Adulte.

Compétence 4

Porter secours à une personne présentant un problème traumatique

Contexte d'apprentissage

- À partir de différents problèmes traumatiques;
- À l'aide des protocoles de la CSST à l'usage des secouristes en milieu de travail;
- À l'aide du matériel de protection et d'intervention pour les secouristes (gants, trousse de premiers secours, masque de poche, etc.).

Éléments de la compétence

1. Se rappeler la séquence d'appréciation de la condition clinique : problème traumatique.
2. Appliquer les techniques de premiers secours en présence d'un problème traumatique.

Compétence 5

Déplacer une personne ne présentant pas de risque de traumatisme à la colonne

Contexte d'apprentissage

- Dans des situations nécessitant un déplacement.

Élément de la compétence

1. Reconnaître les situations nécessitant le déplacement d'une personne.

Chacune des compétences est présentée dans un plan de formation détaillé. Ce plan permet au formateur de bien structurer son enseignement, et il comprend, en plus du contexte d'apprentissage et des éléments de la compétence :

- les habiletés à acquérir;
- les activités d'enseignement;
- les références;
- le matériel (s'il y a lieu);
- les stratégies d'évaluation.

2.3.3.2 Planification pédagogique

Une formation structurée par compétences doit être dynamique, organisée et planifiée. Elle doit permettre de motiver les participants, de maintenir leur intérêt et de faciliter l'acquisition des savoirs (connaissances), du savoir-faire (habiletés d'intervention) et du savoir-être (attitudes).

Dans l'organisation de la présente formation, chacune des compétences devrait être enseignée selon son ordre de présentation, soit de la compétence 1 à la compétence 5.

Les lignes directrices de la planification pédagogique du cours Secourisme en milieu de travail sont fondées sur les phases d'acquisition d'une compétence. Trois (3) phases attirent particulièrement notre attention; il s'agit des phases d'exploration, d'apprentissage de base et d'intégration – entraînement.

La phase d'exploration permet de mettre en évidence les compétences du cours. Cette phase peut se réaliser à différents moments de la formation, soit au tout début, par la présentation du plan de cours (voir annexe 5), qui permet de donner une vision d'ensemble du contenu du cours; puis durant la formation, par la présentation de chacun des éléments de compétence. Il est pertinent à ce moment de reprendre le plan de cours, de resituer l'élément de compétence dans la progression du cours, puis de préciser les habiletés à acquérir. Ainsi, le formateur dynamique réussit à susciter la curiosité et l'intérêt des participants et à accroître leur motivation. Pour chaque séance d'enseignement, cette phase correspond à la partie « Introduction » du plan de leçon.

Note : La présentation d'un document audiovisuel de la CSST ou d'une démonstration reproduisant le résultat attendu à la fin du bloc de matière est un atout particulier pour la réalisation de cette phase. Ces activités d'enseignement devront être réutilisées plus tard dans la progression des apprentissages, en présentation commentée.

La phase d'apprentissage de base fait référence à l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes. Dans le présent cours, compte tenu de la durée de la formation, la connaissance (savoir) doit demeurer assez succincte; elle doit se résumer à un court exposé théorique sur le sujet traité à partir des données du manuel Secourisme en milieu de travail et à l'explication des signes et des symptômes reliés aux problèmes de santé comme indiqué dans le Guide pratique du secouriste en milieu de travail - Protocoles d'intervention. Les habiletés et les attitudes (savoir-faire, savoir-être) à acquérir font référence à l'acquisition, étape par étape, de la capacité de faire des gestes et des actes concrets dans des situations données. C'est l'apprentissage de chaque partie de la tâche. Cette phase de fondements de la compétence est comprise dans le nœud du plan de leçon.

Note : Cette phase d'acquisition de la compétence comprend les aspects théoriques de la formation; cependant, la durée du cours et les résultats attendus en termes de capacité d'intervention exigent que la formation soit axée sur des ateliers pratiques plutôt que sur des cours théoriques. De ce fait, la majorité des heures de formation doit être consacrée aux ateliers pratiques à partir de simulations de cas adaptées aux besoins de formation des secouristes et de leur milieu de travail.

La phase d'intégration/entraînement se réfère à l'exécution de la tâche dans son entier. C'est l'addition de chaque geste et de chaque acte qui, une fois réunis, permettent d'exécuter la tâche énoncée par la compétence. À titre d'exemple, à la phase d'apprentissage de base, dans la compétence 2 – élément 1, les participants ont appris à évaluer la situation; à l'élément 2, ils ont appris à faire l'appréciation primaire et l'appréciation secondaire; à l'élément 3, ils ont appris la suite de la séquence. L'acquisition étape par étape de ces trois éléments de compétence étant faite, il est possible maintenant de les mettre en lien et d'exécuter la tâche au complet, soit l'application de la séquence d'intervention de premiers secours; à ce moment, la compétence 2 est atteinte.

À la fin de cette étape, le formateur doit faire le lien entre la compétence 2 et la compétence 3, puis amorcer à l'aide du plan de cours la phase d'exploration de cette nouvelle compétence. Chacune des compétences acquises doit être réutilisée d'une compétence à l'autre. Ainsi, il ne faut pas tenir pour acquis que les apprentissages faits en lien avec la compétence 1 ou la compétence 2 sont complétés à la fin de ces blocs de matière. Chacune des acquisitions faites doit être réintégrée dans la poursuite du cours, de compétence en compétence. Cette réintégration permet de consolider les acquis, d'y ajouter de nouveaux éléments et d'adopter des automatismes d'intervention. C'est ainsi que le secouriste en milieu de travail peut développer la confiance que nécessite le rôle qu'il sera appelé à jouer.

2.3.3.3 L'évaluation des apprentissages

Certaines « habiletés à acquérir » font l'objet d'une évaluation obligatoire. La réalisation de cette évaluation est capitale pour l'accréditation et la recertification d'un secouriste par la CSST. Elle est réalisée à partir de simulations de cas et de fiches d'exécution technique (voir annexe 3). L'information concernant l'évaluation est comprise dans le plan de formation détaillé à la section « Stratégie d'évaluation ». Les objets à caractère d'évaluation obligatoire nécessitent l'évaluation individuelle de chaque participant. Cette évaluation doit être réalisée pendant les ateliers pratiques. La fiche-synthèse d'évaluation obligatoire (voir l'annexe 9) permet aux formateurs de faire un suivi de l'évaluation tout au long du cours et aux participants et participantes d'avoir une vision d'ensemble des objets à évaluer. Cette fiche portant le nom des participants doit être remise à chacun en début de formation. Le formateur doit y apposer ses initiales pour chaque objet évalué pendant le cours. Le formateur doit reprendre la fiche à la fin du cours et s'assurer que tous les objets ont été évalués. C'est une des conditions minimales de réussite du cours.

Note : Les fiches d'exécution devraient être remises aux participants au début du cours. Elles servent d'aide-mémoire dans l'acquisition de la séquence d'intervention, d'outil d'autoévaluation, d'outil d'évaluation formative lors des activités de validation des acquis de connaissances et d'habiletés, et d'outil d'évaluation sommative par le formateur aux fins de certification.

2.3.3.4 Évaluation obligatoire

Ces objets d'évaluation se retrouvent spécifiquement dans les fiches d'exécution et les annexes indiquées ci-dessous :

- Utilisation du matériel contenu dans la trousse (fiche d'exécution 1);
- Tenue du Registre de premiers secours (annexe 10);
- Utilisation des méthodes de protection (fiches d'exécution 1-2);
- Application de la séquence d'intervention (fiche d'exécution 1);
- Sécurité des intervenants et de la personne (fiches d'exécution 1-2);
- Appréciation primaire (fiche d'exécution 1);
- Appréciation secondaire (fiche d'exécution 1);
- Application du protocole approprié (fiche d'exécution 1);
- Réappréciation primaire (fiche d'exécution 1);
- Réanimation cardiorespiratoire (DEA) – Adulte (fiche d'exécution 2);
- Obstruction des voies respiratoires – Adulte (fiche d'exécution 2);
- Altération de l'état de conscience (fiche d'exécution 1);
- Séquence d'évaluation – problèmes traumatiques (fiche d'exécution 1);
- Hémorragie grave (fiche d'exécution 1).

Note : La majorité des objets d'évaluation obligatoire est regroupée en quatre (4) séquences d'intervention : RCR, obstruction des voies respiratoires, altération de l'état de conscience et contrôle d'hémorragie.

Pour les autres « habiletés à acquérir » qui ne font pas partie de l'évaluation obligatoire, le formateur doit quand même s'assurer que les participants comprennent la matière telle que déjà mentionnée au plan de formation détaillé, à la section « Stratégie d'évaluation ».

Note : Pour obtenir un certificat de secouriste (valide pour trois (3) ans), le participant doit obligatoirement être présent aux seize (16) heures de formation et réussir les évaluations obligatoires.

Il y a échec lorsque le participant s'absente de la formation pour une période donnée et qu'il ne peut reprendre le cours à l'intérieur de vingt et un (21) jours ou lorsque le participant ne réussit pas les évaluations obligatoires.

Pour renouveler son certificat, le secouriste doit reprendre intégralement le cours *Secourisme en milieu de travail* et réussir les évaluations obligatoires.

2.3.3.5 Planification horaire

La durée de la formation est de seize (16) heures et comprend les heures de repas, quinze (15) minutes pour l'accueil des participants, quarante (40) minutes pour les pauses-santé, soit quatre (4) pauses de dix (10) minutes, et quinze (15) minutes pour l'évaluation et la consolidation du cours. Le reste du temps est consacré à l'acquisition des compétences et réparti entre les différents blocs de matière. Le tableau de la page suivante présente pour chaque formation (générale, secteur forêt et secteur maritime) la planification horaire du cours, découpée par compétence, selon la théorie (T) et les ateliers pratiques (P).

Les formateurs peuvent cependant adapter le temps d'enseignement (théorie – ateliers pratiques) aux besoins des participants et selon le type d'entreprise. Il demeure toutefois capital de s'assurer que l'enseignement couvre l'ensemble de la matière et respecte la durée totale du cours.

En aucun temps, la durée de la formation ne peut être raccourcie.

S'il reste du temps, le formateur est invité à :

- ✓ faire visionner des vidéos qui se retrouvent sur le DVD de la CSST, mais qui ne sont pas obligatoires (*Les risques de contamination par le sang au travail* ou *Témoignage : un secouriste et une victime racontent leur histoire*);
- ✓ faire plus d'ateliers pratiques;
- ✓ aborder les dangers qui sont les plus présents dans le contexte de travail des participants ou faire un retour sur ce sujet.

	Seize (16) heures	Secteur forêt*	Secteur maritime**
Accueil	15 min	15 min	15 min
Compétence 1 Rôle et responsabilités du secouriste Réglementation Approche utilisée pour l'intervention	T : 20 min T : 25 min T : 40 min	T : 20 min T : 25 min T : 40 min	T : 10 min T : 25 min T-P : 50 min
Compétence 2 Évaluation de la situation Séquence d'appréciation clinique Continuité des soins	T :15 min T : 40 min - P : 30 min	T :15 min T : 40 min - P : 30 min	T-P : 35 min (inclut espaces clos et sauvetage sur plan d'eau) T-P : 70 min (évaluation clinique AVPU)
Compétence 3 Rappel de la séquence d'appréciation de la condition clinique et de l'établissement des priorités de soins – problèmes médicaux Problèmes médicaux Rappel de la séquence d'appréciation de la condition clinique et de l'établissement des priorités de soins en situation de réanimation Réanimation cardiorespiratoire (RCR-DEA)	T : 55 min - P : 70 min T : 30 min - P : 180 min	T : 55 min - P : 70 min (administration d'épinéphrine intégrée) T : 30 min - P : 180 min	T-P : 175 min (problèmes médicaux et noyade, hypothermie, soins aux rescapés) T-P : 175 min
Compétence 4 Rappel de la séquence d'appréciation de la condition clinique et de l'établissement des priorités de soins – problèmes traumatiques Problèmes traumatiques	P : 10 min T : 55 min - P :185 min	P : 10 min T : 55 min - P :185 min	P : 10 min T-P : 205 min
Compétence 5 Déplacement d'urgence	T : 15 min	T : 15 min	T : 15 min
Repas	120 min	120 min	120 min
Pauses-santé	40 min	40 min	40 min
Évaluation et consolidation du cours	15 min	15 min	15 min

* **Pour les travailleurs du secteur forêt**, une modification a été apportée en 2009. Le quatre (4) heures de formation pour l'administration de l'adrénaline (épinéphrine) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) **a été ajouté à l'intérieur** du seize (16) heures (plusieurs notions ayant déjà été vues parmi les aspects médicaux). Ainsi, le fournisseur **ne peut pas offrir aux employeurs du secteur forêt un cours supplémentaire** de quatre (4) heures pour l'administration de l'adrénaline (épinéphrine) moyennant un supplément, puisque ce contenu fait partie intégrante du cours.

La durée recommandée de la formation du MSSS est de quatre (4) heures. Toutefois, compte tenu des aménagements réalisés et du fait que plusieurs notions de base sont déjà vues à d'autres moments dans le cours de seize (16) heures, la formation « Épinéphrine/forêt » pourra être réalisée à l'intérieur de la durée prévue pour la compétence 3 - élément 2, soit un total de 125 minutes, incluant les aspects théoriques et les ateliers pratiques de l'ensemble des problèmes médicaux. Dans cette optique, pour atteindre les objectifs du programme, le formateur devra aménager le contenu de cette dernière section en privilégiant les exposés sur l'altération de l'état de conscience, la réaction allergique et le coup de chaleur. Après entente avec la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, et seulement pour le secteur forêt, le protocole sur les difficultés respiratoires sera traité en même temps que le protocole pour l'obstruction des voies respiratoires, tandis que les douleurs thoraciques seront traitées avec le protocole sur l'arrêt cardiorespiratoire.

** Si le groupe de participants pour la formation *Secourisme en milieu de travail – secteur maritime* n'est pas homogène, consultez le document *Secteur maritime* (DC 300-408-2) afin de connaître ce qui doit être vu en complément au cours *Secourisme en milieu de travail*.

2.3.4 Plan de formation détaillé

Liste des compétences

Compétence (C)

- C1 Agir à titre de secouriste en milieu de travail selon les règles de la CSST
- C2 Appliquer la séquence d'intervention de premiers secours chez une personne victime d'un malaise ou d'un accident du travail
- C3 Porter secours à une personne présentant un problème médical
- C4 Porter secours à une personne présentant un problème traumatique
- C5 Déplacer une personne ne présentant pas de risque de traumatisme à la colonne vertébrale

Note : Les balises de contenu de la formation sont déterminées par le manuel *Secourisme en milieu de travail*. La formation est mise sur pied sur la base de ce manuel ainsi qu'avec le *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention*.

COMPÉTENCE 1 (C1)

Compétence 1

Agir à titre de secouriste en milieu de travail selon les règles de la CSST

Contexte d'apprentissage

À l'aide des lois et du Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins;

À l'aide des lignes directrices en vigueur en matière de secourisme;

À l'aide des protocoles de la CSST à l'usage des secouristes en milieu de travail.

Éléments de la compétence

1. Cerner le rôle et les responsabilités du secouriste en milieu de travail.
2. Connaître les éléments de la réglementation qui encadrent l'action du secouriste en milieu de travail.
3. Distinguer les principaux éléments de l'approche utilisée pour l'intervention.

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 25 minutes
Compétence 1 : Agir à titre de secouriste en milieu de travail selon les règles de la CSST	
Élément 1 ▶ Cerner le rôle et les responsabilités du secouriste en milieu de travail	
Habilités à acquérir ▶ Énoncer le rôle et les responsabilités du secouriste en milieu de travail; ▶ Situer l'action du secouriste dans la chaîne d'intervention préhospitalière; ▶ Exprimer en ses propres mots les notions liées à la responsabilité du secouriste au Québec : <ul style="list-style-type: none"> • l'obligation de secourir, • le droit d'être secouru, • la limite de l'intervention des secouristes; ▶ Exprimer en ses propres mots les adaptations particulières liées à la responsabilité des secouristes en milieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> • la responsabilité de l'employeur, • l'exonération de la responsabilité du secouriste, • le <i>Registre de premiers secours</i>, • l'utilisation du matériel. 	
Activités d'enseignement ▶ Exposé, animation : <ul style="list-style-type: none"> • le formateur explique le rôle et les responsabilités du secouriste en milieu de travail, • le formateur donne des explications et des exemples, suscite des questions, répond aux questions et fait collaborer les participants. 	
Référence ▶ Manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Droits et responsabilités • Réglementation 3 <ul style="list-style-type: none"> o Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins 	
Stratégie d'évaluation ▶ Cet élément de compétence ne fait pas l'objet d'une évaluation; ▶ Le formateur doit toutefois s'assurer que l'ensemble des participants comprend bien la matière; ▶ À la fin du module, il devra faire un retour sur l'ensemble du contenu en utilisant chacune des habiletés à acquérir et en les reformulant sous forme de questions qui s'adressent au groupe. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous énoncer clairement le rôle du secouriste? • Pouvez-vous situer le rôle du secouriste dans la chaîne d'intervention préhospitalière? • Etc. ▶ Les participants répondent spontanément, le formateur suscite des compléments de réponse au besoin et reformule clairement la réponse.	

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 25 minutes
Compétence 1 : Agir à titre de secouriste en milieu de travail selon les règles de la CSST	
Élément 2 ▶ Connaître les éléments de la réglementation qui encadrent l'action du secouriste en milieu de travail	
Habilités à acquérir ▶ Examiner la réglementation relative à la trousse de premiers secours et au local de premiers secours, au nombre minimal de secouristes dans un milieu de travail ainsi qu'au registre de premiers secours; ▶ Utiliser correctement le matériel contenu dans la trousse de premiers secours et dans le local de premiers secours (s'il y a lieu), ou tout autre matériel disponible dans les milieux; ▶ À partir d'une description de cas succincte, remplir le registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours.	
Activités d'enseignement ▶ Exposé-conférence : <ul style="list-style-type: none"> • le formateur indique aux participants où ils peuvent repérer l'information dans le manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> et fait un bref exposé sur chacun des sujets en s'assurant de leur compréhension; ▶ Exposé-démonstration : <ul style="list-style-type: none"> • le formateur présente chacun des articles contenus dans la trousse et explique leur utilité, • visite du local de premiers secours et démonstration du matériel, s'il y a lieu. Si le temps ou les lieux ne permettent pas cette activité, demander aux participants de faire la visite eux-mêmes dans leur entreprise, s'il y a un local, avant la fin de la formation. Le formateur pourra par la suite répondre aux questions, s'il y a lieu, • visite des installations matérielles liées à la pratique du secourisme et démonstration du matériel, s'il y a lieu; ▶ Description de cas : <ul style="list-style-type: none"> • à partir d'une description de cas et d'un exemple de registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours (de préférence celui qui existe dans l'entreprise, si possible), le formateur demande aux participants de remplir le registre selon un cas précis (voir l'annexe 10), • l'histoire de cas (annexe 10 ou autre histoire de cas à la discrétion du formateur) et l'exemple de registre sont remis aux participants par le formateur. L'activité doit être réalisée par le participant à titre individuel en dehors des heures de cours. Le registre doit être remis au cours suivant, puis corrigé par le formateur; il sert à l'évaluation de cette partie. 	
Référence ▶ Manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation 1 <ul style="list-style-type: none"> o Trousse et local de premiers secours, • Réglementation 2 <ul style="list-style-type: none"> o Nombre minimal de secouristes et registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours, • Réglementation 3 <ul style="list-style-type: none"> o Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins. 	

Matériel

- ▶ Registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours;
- ▶ Trousse de premiers secours;
- ▶ Local de premiers secours, s'il y a lieu.

Stratégie d'évaluation

- ▶ Cet élément de compétence fait l'objet d'une évaluation pour l'utilisation du matériel contenu dans la trousse de premiers secours et pour la tenue du registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours;
- ▶ Pour l'utilisation de la trousse de premiers secours, cette évaluation sera faite à partir d'une simulation de cas comprenant d'autres éléments de compétence dans la poursuite du cours;
- ▶ Pour la tenue du registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours, la description de cas en exercice personnel sert à l'évaluation.

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 40 minutes
Compétence 1 : Agir à titre de secouriste en milieu de travail selon les règles de la CSST	
Élément 3	
▶ Distinguer les principaux éléments de l'approche utilisée pour l'intervention	
Habiletés à acquérir	
▶ Appliquer la séquence d'intervention; ▶ Interpréter la légende utilisée dans les protocoles d'intervention clinique; ▶ Utiliser judicieusement les méthodes de protection; ▶ Appliquer les mesures de gestion du stress.	
Activités d'enseignement	
▶ Exposé démonstration : <ul style="list-style-type: none"> • à l'aide du protocole approprié, le formateur explique succinctement chaque étape de la séquence d'intervention et en fait la démonstration. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Note : Les étapes de la séquence seront revues d'une façon plus détaillée dans les compétences qui suivront, • à l'aide de la légende utilisée dans les protocoles, le formateur explique la signification de chaque diagramme et en précise les particularités, s'il y a lieu, • le formateur présente un exposé succinct sur les maladies transmissibles par le sang et démontre les mesures de protection (lavage des mains, gants, masque de poche, blouse, masque, lunettes de protection, désinfection du matériel, des surfaces et des lieux de travail), • le formateur explique la marche à suivre au moment d'une exposition accidentelle du secouriste et fait circuler parmi les participants la fiche d'évaluation sommaire d'une exposition au sang : <i>Que faire lors d'une exposition au sang?</i> (numéro DC 100-498-1); ▶ Exposé-conférence : <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur présente un exposé succinct sur la réponse biologique de l'organisme au stress, les réactions possibles de la personne à secourir, les réactions possibles du secouriste et les mesures de gestion du stress. 	
Référence	
▶ Manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 1 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ « Approche utilisée pour l'intervention », ▶ Fiche d'évaluation sommaire d'une exposition au sang : <i>Que faire lors d'une exposition au sang?</i> (DC 100-498-1)	
Matériel	
▶ <i>Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention</i> : <ul style="list-style-type: none"> • « Protocole : Approche utilisée pour l'intervention », • Légende des protocoles; ▶ Savon, lavabo, gants, masque de poche, blouse, masque, lunettes de protection, chiffon, solution désinfectante, matériel de la trousse de premiers secours, objets jetables et sacs de plastique; ▶ Fiche d'évaluation sommaire d'une exposition au sang : <i>Que faire lors d'une exposition au sang?</i> (DC 100-498-1)	
Stratégie d'évaluation	
▶ Cet élément de compétence fait l'objet d'une évaluation pour l'application de la séquence d'intervention et l'utilisation des méthodes de protection; ▶ Cette évaluation sera faite à partir d'une simulation de cas comprenant d'autres éléments de compétence dans la poursuite du cours.	

COMPÉTENCE 2 (C2)

Compétence 2

Appliquer la séquence d'intervention de premiers secours chez une personne victime d'un malaise ou d'un accident du travail

Contexte d'apprentissage

Dans différentes situations pouvant nécessiter l'intervention d'un secouriste en milieu de travail;
À l'aide des protocoles de la CSST à l'usage des secouristes en milieu de travail.

Éléments de la compétence

1. Assurer la sécurité des intervenants et de la personne.
2. Appliquer la séquence d'appréciation de la condition clinique de la personne.
3. Assurer une continuité des soins à la personne.

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 15 minutes
Compétence 2 : Appliquer la séquence d'intervention de premiers secours chez une personne victime d'un malaise ou d'un accident de travail	
Élément 1 ▶ Assurer la sécurité des intervenants et des personnes.	
Habiletés à acquérir ▶ Repérer les dangers potentiels; ▶ Évaluer le nombre de personnes et le type d'accident; ▶ Sécuriser les espaces de travail; ▶ Demander les ressources spécialisées, si nécessaire; ▶ Appliquer les méthodes de protection; ▶ Évaluer la nature du besoin (problème médical ou problème traumatique).	
Activités d'enseignement ▶ Exposé-conférence : À l'aide du protocole approprié, le formateur explique chacune des étapes de l'évaluation de la situation, en précisant bien l'importance pour le secouriste d'assurer sa propre sécurité; ▶ Exercice : Avec les participants, le formateur tente de répertorier différentes situations qui pourraient nécessiter une intervention dans leur milieu de travail. Pour les situations les plus complexes, il reconstitue avec eux la démarche de l'évaluation de la situation. Exemple : pour une situation donnée : Y a-t-il des dangers potentiels? Si oui, lesquels? Combien y a-t-il de personnes? Et de quel type d'accident s'agit-il? Est-ce que les espaces de travail sont sécuritaires? Doit-on demander des ressources additionnelles? Si oui, lesquelles? Quelles méthodes de protection doit-on employer? S'agit-il d'un problème médical ou d'un problème traumatique? Etc.	
Référence ▶ Manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> : • Chapitre 2 : o « Évaluation de la situation ».	
Matériel ▶ <i>Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention</i> : • « Protocole : Évaluation de la situation »; ▶ DVD de la CSST : capsule « Évaluation de la situation ».	
Stratégie d'évaluation ▶ Cet élément de compétence fait l'objet d'une évaluation; ▶ Cette évaluation sera faite à partir d'une simulation de cas comprenant d'autres éléments de compétence dans la poursuite du cours.	

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 40 minutes Aspects pratiques : 30 minutes (comprenant les éléments 2 et 3)
Compétence 2 : Appliquer la séquence d'intervention de premiers secours chez une personne victime d'un malaise ou d'un accident de travail	
Élément 2 ▶ Appliquer la séquence d'appréciation primaire et secondaire de la personne.	
Habilités à acquérir ▶ Faire l'appréciation primaire; ▶ Faire l'appréciation secondaire.	
Activités d'enseignement – Partie 1 ▶ Exposé démonstration : <ul style="list-style-type: none"> • Le formateur explique aux participants en quoi consiste globalement l'appréciation primaire pour un problème médical (L'ABC) et il en fait la démonstration. • Par la suite, à l'aide du protocole approprié, il explique que le protocole d'appréciation de la condition clinique est le canevas de base de l'intervention. Il reprend particulièrement les étapes de l'évaluation (L'A-B-C), explique et démontre chacune d'elles en précisant les priorités de soins : <ul style="list-style-type: none"> o L'ABC pour l'approche médicale, lorsque la personne semble respirer normalement; o L'CAB en réanimation, lorsque la personne ne respire pas ou que la respiration semble anormale (agonale); o L'ABC pour l'approche traumatique, lorsque la personne semble respirer normalement (protection de la colonne, traitement prioritaire des hémorragies importantes). ▶ Atelier pratique : <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une simulation de cas – problème médical simple, le formateur refait une démonstration de la séquence d'appréciation primaire (ABC) chez une personne consciente présentant une respiration normale en temps réel, en réutilisant l'évaluation de la situation. • Par la suite, il répartit les participants en équipe de quatre personnes (1 victime – 1 secouriste – 2 observateurs) et à partir de la même simulation de cas, il demande à chacun d'exécuter la séquence : <ul style="list-style-type: none"> o La victime joue le rôle de la personne victime d'un malaise; o Le secouriste joue le rôle du secouriste; o Les observateurs corrigent la séquence à partir de la fiche d'exécution 1 (voir annexe 3) et du protocole, puis valident au besoin leurs observations avec le formateur. <p>Les rôles sont alternés et le formateur s'assure que tous les participants ont exécuté la séquence.</p> ▶ Activités d'enseignement – Partie 2 Le formateur applique les mêmes activités d'enseignement pour l'appréciation secondaire (signes et symptômes – signes vitaux – collecte d'information - SAMPLE).	

Note : Afin de permettre aux participants et participantes de bien intégrer la séquence d'intervention et les bases de l'appréciation primaire, l'atelier doit être réalisé à partir de simulations de cas de problèmes médicaux avec la fiche d'exécution 1 (voir annexe 3). Les ateliers pratiques concernant l'approche en réanimation et l'approche traumatique seront réalisés lors de l'enseignement des compétences 3 et 4.

Référence

► Manuel *Secourisme en milieu de travail* :

- Chapitre 3 :
 - « Appréciation de la condition clinique : problème médical et problème traumatique ».

Matériel

- *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention* :
« Appréciation de la condition clinique : problème médical et problème traumatique »;
- Tapis de sol;
- Gants;
- Fiches d'exécution 1 et 2;
- DVD de la CSST : capsule « Appel au 911 ».

Stratégie d'évaluation

- Cet élément de compétence fait l'objet d'une évaluation;
- Cette évaluation sera faite à partir d'une simulation de cas comprenant d'autres éléments de compétence dans la poursuite du cours.

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Inclus avec l'élément 2
Compétence 2 : Appliquer la séquence d'intervention de premiers secours chez une personne victime d'un malaise ou d'un accident de travail	
Élément 3 ▶ Assurer une continuité des soins à la personne.	
Habiletés à acquérir ▶ Appliquer le protocole d'intervention approprié; ▶ Réapprécier de façon continue l'état de la personne; ▶ Donner le rapport verbal aux services préhospitaliers d'urgence.	
Activités d'enseignement ▶ Exposé-animation Le formateur explique que la notion de continuité des soins auprès de la personne implique les soins nécessaires selon l'application du protocole approprié, la réappréciation constante de la condition clinique de la personne et le rapport verbal aux services préhospitaliers d'urgence. Le formateur doit établir le lien entre les signes et les symptômes que présente la personne ainsi que l'appréciation primaire et secondaire, puis le protocole approprié. Il doit aussi bien expliquer qu'un problème vital trouvé dans l'ABC, soit « L'ABC difficulté ? », fait appel à une intervention immédiate : il faut donc, selon l'état de la personne, établir les priorités de soins et intervenir rapidement. Il doit aussi, à l'aide de la table des matières du Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention, préciser la classification des protocoles afin d'en faciliter le repérage, soit « Approche », « Évaluation », « Problèmes médicaux », « Problèmes traumatiques », « Techniques » et « Annexes ». Dans un deuxième temps, le formateur doit préciser que la réappréciation de la condition clinique de la personne doit être continue et qu'elle comprend un retour sur L'ABC régulièrement. Finalement, il doit préciser l'importance du rapport verbal ou écrit, s'il y a lieu, à transmettre aux services préhospitaliers d'urgence (premiers répondants, techniciens ambulanciers), ainsi que son contenu. ▶ Atelier pratique Le formateur reprend le même atelier pratique qu'il a utilisé à l'élément 2, en introduisant les données qu'il vient d'expliquer et en réutilisant l'évaluation de la situation ainsi que l'appréciation primaire et secondaire. Toutefois, il peut demander aux participants d'identifier le protocole approprié sans en faire l'application. L'atelier est toujours réalisé à partir de simulations de cas – problèmes médicaux avec la fiche d'exécution 1 (voir l'annexe 3).	
Référence ▶ Manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> : • Chapitre 3 : o « Appréciation de la condition clinique : problème médical et problème traumatique »; ▶ <i>Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention</i> .	

Matériel

- ▶ *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – protocoles d'intervention* :
« Appréciation de la condition clinique : problème médical et problème traumatique » ;
« Table des matières des protocoles » ;
- ▶ Tapis de sol;
- ▶ Gants;
- ▶ Fiches d'exécution 1.

Stratégie d'évaluation

- ▶ Cet élément de compétence fait l'objet d'une évaluation;
- ▶ Cette évaluation sera faite à partir d'une simulation de cas comprenant d'autres éléments de compétence dans la poursuite du cours.

COMPÉTENCE 3 (C3)

Compétence 3

Porter secours à une personne présentant un problème médical

Contexte d'apprentissage

À partir de différents problèmes médicaux;

À l'aide des protocoles de la CSST à l'usage des secouristes en milieu de travail;

À l'aide des lignes directrices de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC;

À l'aide du matériel de protection et d'intervention pour les secouristes (gants, trousse de premiers secours, masque de poche, etc.).

Éléments de la compétence

1. Appliquer les techniques de premiers secours en présence d'un problème médical.
2. Appliquer les techniques de base de la RCR pour un adulte.

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 55 minutes Aspects pratiques : 70 minutes
Compétence 3 : Porter secours à une personne présentant un problème médical	
Élément 1 ▶ Appliquer les techniques de premiers secours en présence d'un problème médical.	
Habiletés à acquérir ▶ Reconnaître les signes et les symptômes des différents problèmes d'urgence médicale; ▶ Donner les premiers secours à une personne présentant un problème médical.	
<p>Activités d'enseignement</p> <p>▶ Exposé-démonstration :</p> <p>Pour chaque problème médical :</p> <ul style="list-style-type: none"> • altération de l'état de conscience, • convulsions, • difficulté respiratoire, • douleur thoracique, • hypothermie, • intoxication professionnelle, • problème diabétique, • problème lié à la chaleur, • réaction allergique – administration de l'épinéphrine), <p>le formateur explique brièvement le problème de santé. Il précise les signes et les symptômes, donne des exemples et vérifie la compréhension des participants.</p> <p>À l'aide du protocole approprié et en réutilisant les connaissances acquises, soit l'évaluation de la situation (méthodes de protection) et l'appréciation de la condition clinique de la personne, il explique la séquence d'intervention en précisant bien les interventions spécifiques liées à chaque problème de santé.</p> <p>Par la suite, à partir d'une simulation de cas succincte sur un problème de santé de son choix, il rappelle et démontre la séquence d'intervention.</p> <p>▶ Atelier pratique :</p> <p>Le formateur répartit les participants en équipes de quatre personnes (1 victime – 1 secouriste – 2 observateurs), distribue une description de cas différente à chaque personne jouant le rôle de la victime (voir l'annexe 4) et demande à chaque secouriste d'exécuter la séquence d'intervention appropriée.</p> <p>Une personne joue le rôle de la victime.</p> <p>Le secouriste joue le rôle du secouriste.</p> <p>Les observateurs corrigent la séquence à partir de la fiche d'exécution 1 (voir l'annexe 3) et du protocole approprié, puis valident au besoin leurs observations avec le formateur.</p> <p>Les rôles sont alternés et le formateur s'assure que tous les participants ont appliqué une séquence d'intervention médicale, que tous les problèmes médicaux ont été couverts et que chaque équipe de quatre personnes a travaillé sur quatre cas différents.</p>	

Ce bloc de matière doit être vu de la façon suivante :

Pour chaque problème médical :

- Problèmes de santé;
- Signes et symptômes;
- Séquence d'intervention et interventions spécifiques;
- Démonstration d'une séquence d'intervention;
- Atelier pratique en sous-groupes.

Note. Afin de varier les activités d'enseignement, le formateur peut diviser les aspects théoriques en deux ou trois temps et intercaler un atelier pratique si le temps le permet.

Référence

► Manuel *Secourisme en milieu de travail*

- Chapitre 4
 - « Altération de l'état de conscience »
- Chapitre 6
 - « Convulsions »
- Chapitre 7
 - « Difficulté respiratoire »
- Chapitre 8
 - « Douleur thoracique »
- Chapitre 9
 - « Hypothermie »
- Chapitre 10
 - « Intoxication professionnelle »
- Chapitre 12
 - « Problème diabétique »
- Chapitre 13
 - « Problème lié à la chaleur »
- Chapitre 14
 - « Réaction allergique »

Matériel

► *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – protocoles d'intervention :*

- Protocole 4
 - « Altération de l'état de conscience »
- Protocole 6
 - « Convulsions »
- Protocole 7
 - « Difficulté respiratoire »
- Protocole 8

<ul style="list-style-type: none">o « Douleur thoracique »• Protocole 9<ul style="list-style-type: none">o « Hypothermie»• Protocole 10<ul style="list-style-type: none">o « Intoxication professionnelle »• Protocole 12<ul style="list-style-type: none">o « Problème diabétique »• Protocole 13<ul style="list-style-type: none">o « Problème lié à la chaleur »• Protocole 14<ul style="list-style-type: none">o « Réaction allergique » <p>▶ Tapis de sol (couverture ou matelas);</p> <p>▶ Gants;</p> <p>▶ Trousse de premiers secours;</p> <p>▶ Fiche d'exécution 1;</p> <p>▶ DVD de la CSST, capsule « Problème lié à la chaleur ». Les capsules « Réaction allergique » et « Intoxication professionnelle » ne sont pas obligatoires, mais peuvent être visionnées s'il reste du temps au cours;</p> <p>▶ Description de cas – problèmes médicaux (voir l'annexe 4).</p>
<p>Stratégie d'évaluation</p> <p>▶ Pendant l'atelier pratique et à partir de la fiche d'exécution 1, le formateur évalue : la séquence d'intervention sur une personne victime d'une urgence médicale présentant une altération de l'état de conscience : la personne ne réagit pas et elle respire normalement.</p>

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 30 minutes Aspects pratiques : 180 minutes
Compétence 3 : Porter secours à une personne présentant un problème médical	
Élément 2	
▶ Appliquer les techniques de base de la réanimation cardiorespiratoire et DEA - Adulte	
Habiletés à acquérir	
▶ Donner les premiers secours à une personne en arrêt respiratoire;	
▶ Donner les premiers secours à une personne en arrêt cardiorespiratoire et DEA;	
▶ Donner les premiers secours à une personne victime d'obstruction des voies respiratoires.	
Activités d'enseignement	
▶ Exposé-démonstration :	
Pour chacune des habiletés à acquérir :	
le formateur explique brièvement le problème de santé. Il précise les signes et les symptômes, donne des exemples et vérifie la compréhension des participants et participantes,	
à l'aide du protocole approprié et en réutilisant les connaissances acquises, soit l'évaluation de la situation (méthodes de protection) et l'appréciation de la condition clinique de la personne, il explique la séquence d'intervention en précisant les priorités de soins (CAB) ainsi que les gestes à faire s'il s'agit d'un traumatisme,	
par la suite, à partir d'une simulation de cas, il fait la démonstration de chacune des techniques comprenant les techniques s'il s'agit d'un traumatisme. Note : Les particularités de techniques RCR traumatiques sont enseignées dans le module « RCR » et doivent être réinvesties dans le module « Problèmes traumatiques ».	
▶ Atelier pratique :	
Le formateur demande aux participants de s'exercer en sous-groupes.	
Chacun des blocs de matière doit être vu de la façon suivante :	
<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt cardiorespiratoire; <ul style="list-style-type: none"> o Problème de santé; o Signes et symptômes; o Bouche à masque; o Défibrillation-défibrillateur. o Démonstration et atelier pratique en séquence d'intervention intégrée o Technique de réanimation cardiorespiratoire (DEA) • Obstruction des voies respiratoires <ul style="list-style-type: none"> o Problème de santé o Signes et symptômes o Démonstration et atelier pratique en séquence d'intervention intégrée : o Obstruction partielle - personne consciente; o Obstruction complète - personne consciente; o Particularités dans le cas où la personne est obèse ou enceinte; o Obstruction complète - personne inconsciente. 	

Référence

- ▶ Manuel *Secourisme en milieu de travail*
 - Chapitre 5
 - « Arrêt cardiorespiratoire (DEA) – Adulte »
 - Chapitre 11
 - « Obstruction des voies respiratoires – Adulte »

Matériel

- ▶ Guide pratique du secouriste en milieu de travail – protocoles d'intervention :
 - « Arrêt cardiorespiratoire (DEA) – Adulte »
 - « Obstruction des voies respiratoires – Adulte »;
- ▶ DVD de la CSST, capsules « Réanimation cardiorespiratoire et défibrillateur » et « Désobstruction des voies respiratoires »;
- ▶ Tapis de sol (couverture ou matelas);
- ▶ Gants;
- ▶ Trousse de premiers secours;
- ▶ Mannequins;
- ▶ Masque de poche;
- ▶ Fiche d'exécution 2.

Stratégie d'évaluation

- ▶ Pendant l'atelier pratique et à partir de la fiche d'exécution 2, le formateur évalue la séquence de RCR (DEA) et la séquence de désobstruction des voies respiratoires – Adulte.

COMPÉTENCE 4 (C4)

Compétence 4

Porter secours à une personne présentant un problème traumatique

Contexte d'apprentissage

À partir de différents problèmes traumatiques;

À l'aide des protocoles de la CSST à l'usage des secouristes en milieu de travail;

À l'aide du matériel de protection et d'intervention pour les secouristes (trousse de premiers secours, gants, masques de poche, etc.).

Éléments de la compétence

1. Se rappeler la séquence d'appréciation de la condition clinique : problème traumatique.
2. Appliquer les techniques de premiers secours en présence d'un problème traumatique.

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects pratiques : 10 minutes
Compétence 4 : Porter secours à une personne présentant un problème traumatique	
Élément 1 ▶ Se rappeler la séquence d'appréciation de la condition clinique : problème traumatique.	
Habiletés à acquérir ▶ En tenant compte de la sécurité des lieux, faire l'appréciation primaire et secondaire d'une personne présentant un problème traumatique.	
Activités d'enseignement ▶ Exposé-démonstration : À l'aide du protocole approprié, le formateur revoit chaque étape de l'appréciation primaire et de l'appréciation secondaire d'une personne présentant un problème traumatique. Il précise bien l'importance de chacune des interventions spécifiques auprès de ce type de personne et il en fait la démonstration. Il refait la démonstration en temps réel. Note : L'atelier pratique est intégré à l'élément 2 de la compétence.	
Référence ▶ Manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 3 <ul style="list-style-type: none"> o « Appréciation de la condition clinique : problème médical et problème traumatique » 	
Matériel ▶ Guide pratique du secouriste en milieu de travail : « Appréciation de la condition clinique : problème médical et problème traumatique » ; ▶ Tapis de sol; ▶ Gants.	
Stratégie d'évaluation ▶ Cet élément de compétence fait l'objet d'une évaluation; ▶ Cette évaluation sera faite à partir d'une simulation de cas comprenant l'élément de compétence 2 dans la poursuite du cours.	

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 55 minutes Aspects pratiques : 185 minutes
Compétence 4 : Porter secours à une personne présentant un problème traumatique	
Élément 2	
▶ Appliquer les techniques de premiers secours en présence d'un problème traumatique.	
Habiletés à acquérir	
▶ Reconnaître les signes et les symptômes des différents problèmes d'urgence traumatique;	
▶ Donner les premiers secours à une personne présentant un problème traumatique.	
Activités d'enseignement	
▶ Exposé-démonstration :	
Pour chaque problème traumatique :	
<ul style="list-style-type: none"> • blessures aux yeux, • brûlures, • engelure, • état de choc, • hémorragie (comprenant la séquence du contrôle d'hémorragie), • traumatismes à la tête et à la colonne vertébrale, • traumatismes aux extrémités, • interventions en cas de plaies complexes, 	
le formateur explique brièvement chaque problème traumatique. Il précise les signes et les symptômes, donne des exemples et vérifie la compréhension des participants;	
à l'aide du protocole approprié et en réutilisant les connaissances acquises, soit l'évaluation de la situation (méthodes de protection) et l'appréciation de la condition clinique de la personne, il explique la séquence d'intervention en précisant bien les interventions spécifiques liées à chaque problème traumatique et il en fait la démonstration.	
Note : Dans certains cas, pour faciliter l'apprentissage, il est préférable de s'attarder sur les principes à la base d'une intervention et d'en faire la démonstration que de démontrer une multitude de techniques : de pansement, d'immobilisation d'un membre, etc.	
Le formateur doit bien dégager les priorités de soins chez la personne présentant un problème traumatique, soit :	
<ul style="list-style-type: none"> • la protection de la colonne cervicale; • l'ouverture des voies respiratoires par la technique de subluxation de la mâchoire; • le traitement d'une plaie ouverte au thorax à l'étape B de l'appréciation primaire; • le contrôle d'une hémorragie grave à l'étape C de l'appréciation primaire; • l'application des techniques de RCR adaptée au traumatisme si un problème vital est trouvé dans L'ABC. 	
Par la suite, à partir d'une simulation de cas comprenant une hémorragie grave, il rappelle et démontre la séquence d'intervention.	
▶ Atelier pratique :	
Le formateur répartit les participants en équipes de quatre personnes (1 victime –1 secouriste – 2 observateurs), il distribue une description de cas différente à chacune des personnes jouant le	

rôle de victime (voir l'annexe 4) et demande à chaque secouriste d'exécuter la séquence d'intervention appropriée.

- Une personne joue le rôle de la victime.
- Le secouriste joue le rôle du secouriste.
- Les observateurs corrigent la séquence à partir de la fiche d'exécution 1 (voir l'annexe 3) et du protocole approprié. Ils valident au besoin leurs observations avec le formateur.
- Les rôles sont alternés et le formateur s'assure que tous les participants ont appliqué une séquence d'intervention traumatique comprenant un contrôle d'hémorragie et la prévention de l'état de choc, un traumatisme à la tête et à la colonne vertébrale et un traumatisme aux extrémités.

Ce bloc de matière doit être vu de la façon suivante :

Pour chaque problème traumatique :

- Problème de santé,
- Signes et symptômes,
- Principes d'intervention, s'il y a lieu;
- Séquence d'intervention et interventions spécifiques;
- Démonstration d'une séquence d'intervention;
- Atelier pratique en sous-groupes.

Note : Il est préférable de voir dans un premier temps les aspects théoriques et de faire les démonstrations techniques des problèmes traumatiques suivants : blessures aux yeux, brûlures, engelures.

Par la suite, jumeler hémorragie, état de choc et plaies complexes (aspects théoriques et démonstrations).

Poursuivre avec traumatismes à la tête et à la colonne ainsi qu'aux extrémités (aspects théoriques et démonstrations), puis terminer par l'atelier pratique.

Référence

► Manuel *Secourisme en milieu de travail*

- Chapitre 15
 - « Blessures aux yeux »
- Chapitre 16
 - « Brûlures »
- Chapitre 17
 - « Engelures »
- Chapitre 18
 - « État de choc »
- Chapitre 19
 - « Hémorragie »
- Chapitre 20
 - « Traumatismes à la tête et à la colonne vertébrale »
- Chapitre 21

<ul style="list-style-type: none"> o « Traumatismes aux extrémités » • Technique 2 o « Interventions en cas de plaies complexes »
<p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Guide pratique du secouriste en milieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> • « Blessures aux yeux », • « Brûlures », • « Engelures », • « État de choc », • « Hémorragie », • « Traumatismes à la tête et à la colonne vertébrale », • « Traumatismes aux extrémités », • « Interventions en cas de plaies complexes »; ▶ DVD de la CSST (« Blessures aux yeux » et « Brûlures », « Hémorragie » et « Traumatismes aux extrémités »); ▶ Tapis de sol; ▶ Gants; ▶ Trousse de premiers secours; ▶ Matériel de contrôle d'hémorragie et d'immobilisation; ▶ Fiche d'exécution 1; ▶ Simulation de cas – problèmes traumatiques (voir annexe 4).
<p>Stratégie d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pendant l'atelier pratique et à partir de la fiche d'exécution 1, le formateur évalue la séquence d'intervention chez une personne victime de traumatisme présentant une hémorragie grave et des signes d'état de choc.

COMPÉTENCE 5 (C5)

Compétence 5

Déplacer une personne ne présentant pas de risque de traumatisme à la colonne

Contexte d'apprentissage

Dans des situations nécessitant un déplacement

Élément de la compétence

1. Reconnaître les situations nécessitant le déplacement d'une personne.

Note : Cette compétence ne tient pas compte de la technique d'immobilisation sur planche dorsale, qui exige une formation complémentaire spécifique.

PLAN DE FORMATION DÉTAILLÉ	Durée : Aspects théoriques : 15 minutes
Compétence 5 : Déplacer une personne ne présentant pas de risque de traumatisme à la colonne	
Élément 1 ► Reconnaître les situations nécessitant le déplacement d'une personne.	
Habilités à acquérir ► Examiner les éléments à considérer dans la prise de la décision de déplacer une personne : <ul style="list-style-type: none"> • la situation, • l'état de la personne, • le danger d'aggravation de l'état ou des blessures; ► Énumérer les raisons qui justifient le déplacement d'une personne; ► Énumérer les contre-indications au déplacement d'une personne; ► Observer la démonstration des techniques.	
Activités d'enseignement ► Exposé-animation : Le formateur explique les notions liées au déplacement d'une personne en insistant sur le fait que le secouriste devrait déplacer le moins possible une personne auprès de qui il intervient. Il donne des exemples, suscite des questions – répond aux questions – et fait collaborer les participants et participantes. Note : Le formateur informe les participants des dangers liés au déplacement des victimes d'un traumatisme, particulièrement pour celles chez qui on soupçonne un traumatisme à la tête ou à la colonne vertébrale. Il explique clairement que le déplacement est possible si l'on immobilise les personnes sur une planche dorsale et rappelle que l'application de cette technique nécessite une formation complémentaire spécifique. ► Démonstration : Le formateur fait la démonstration de chacune des techniques (victimes ne présentant pas de risque de traumatisme à la colonne vertébrale).	
Référence ► Manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacement d'une personne ne présentant pas de risque de traumatisme à la colonne vertébrale. 	
Matériel ► Guide pratique du secouriste en milieu de travail; ► Bandages triangulaires; ► Chaises.	
Stratégie d'évaluation ► Cet élément de compétence ne fait pas l'objet d'une évaluation; ► Le formateur doit toutefois s'assurer de la compréhension de la matière par l'ensemble des participants. À la fin du module, il devra faire un retour sur l'ensemble du contenu en utilisant chacune des habiletés à acquérir et en les reformulant sous forme de questions qui s'adressent à l'ensemble du groupe. Exemples : Que doit-on considérer dans la prise de la décision de déplacer une personne? Énumérer les raisons qui pourraient justifier le déplacement d'une personne?	

Énumérer les contre-indications et les dangers liés au déplacement d'une personne, etc.

Les participants répondent spontanément; le formateur suscite des compléments de réponse au besoin et reformule clairement la réponse.

Bibliographie

ARCHAMBAULT, Guy. *47 façons pratiques de conjuguer, enseigner avec apprendre*, 2^e édition, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2000, 120 p.

Association américaine des techniciens médicaux d'urgence en collaboration avec le Collège américain des chirurgiens. PHTLS : Secours et soins préhospitaliers aux traumatisés, Éditeur Elsevier, 2008, 600 pages.

AYLWIN, Wric. *Petit guide pédagogique*, Association québécoise de pédagogie collégiale, Montréal, 1994, 102 p.

BORDELEAU, C. et L. MORENCY, *L'art d'enseigner, principes, conseils et pratiques pédagogiques*, Gaétan Morin Éditeur, Montréal-Paris, 1999, 223 p.

CÉGEP DE SAINTE-FOY. *Développement de programmes conduisant à une attestation d'études collégiales selon l'approche par compétence*, Direction des études, Cégep de Sainte-Foy, 2000, 20 p.

COMITÉ NATIONAL SUR LA RÉVISION DES SERVICES PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE. *Un système à mettre en place*, Urgences préhospitalières, Québec, 2000, 314 p.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Secourisme en milieu de travail : guide pédagogique*, 1997 - édition révisée en 2008, Bibliothèque nationale du Québec, 2002, Québec, 116 p.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Cahier des charges pour la formation de secouristes en milieu de travail*. Bibliothèque nationale du Québec, 2014, Québec, 86 p.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Guide d'utilisation d'une fiche signalétique*, gouvernement du Québec, 2012, 90 p.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention*, 4^e édition, Les Publications du Québec, Québec, 2012.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. *Secourisme en milieu de travail*, 7^e édition, Québec, 2014.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU CANADA. SIR à l'intention des dispensateurs de soins : manuel de l'étudiant, FMCC, 2011, 58 pages.

<http://www.santeducoeur>, Soins d'urgence cardiovasculaire. Instructeur RCR-DEA-PS-SA, Chapitre Québec. novembre 2012.

LEGENDRE, Renald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 1988, 2^e édition, Guérin éditeur limité, 1993, 1 500 p.

MARCHAND, Louise. *L'apprentissage à vie. La pratique de l'éducation des adultes et de l'andragogie*, Chenelière, McGraw-Hill, Montréal, 1997.

MARIEB, Élane N. *Anatomie et physiologie humaines*, 4^e édition, Éditions du Renouveau pédagogique, Montréal, 2012, 1 264 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Direction générale de la formation professionnelle et technique. *Élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, cadre technique, Québec, juin 1995, p. 3.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. Direction générale de la formation professionnelle et technique. *Esquisse d'un processus de planification pédagogique dans le cadre d'une approche par compétences*. document de travail, Québec, septembre 1995, 25 p.

PARVENSKY, Catherine A. *Teaching EMS*, Mosby Lifeline, 1995, 350 p.

PHTLS: *Secours et soins préhospitaliers aux traumatisés*, 4^e édition, Éditeur Masson, 662 pages.

QUÉBEC. *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, chapitre S-2.1, Québec, Éditeur officiel du Québec.

QUÉBEC. *Règlement sur la santé et la sécurité du travail*, décret 885-2001, 4 juillet 2001, Québec, Éditeur officiel du Québec.

QUÉBEC. *Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins*, 1996, dernière modification : 1^{er} mars 1998, (chapitre A-3, r. 8.2), [Québec], Éditeur officiel du Québec.

ANNEXES

ANNEXE 1

PUBLICATIONS RÉALISÉES PAR LA CSST

ANNEXE 1 : PUBLICATIONS RÉALISÉES PAR LA CSST

PUBLICATIONS



La défibrillation cardiaque en milieu de travail : une onde de choc... pour la vie!

Ce dépliant donne de l'information générale sur l'utilisation du défibrillateur externe automatisé en entreprise. On y décrit ses avantages, son fonctionnement et les critères à considérer pour en faire l'acquisition. On y précise aussi la formation que les secouristes en milieu de travail doivent suivre pour l'utiliser de façon sécuritaire.

DC 100-1198-3



Protocole pour l'administration de l'épinéphrine

La fiche décrit les signes et les symptômes qui justifient l'administration d'épinéphrine en cas de piqûres d'insecte. On peut y consigner les renseignements à transmettre au technicien ambulancier ou au service médical consulté.

DC 100-489-5



Carton promotionnel sur l'application mobile

Carton promotionnel de l'application mobile du *Guide pratique du secouriste en milieu de travail*. On y présente les avantages de se le procurer et un code QR pour un téléchargement rapide sur Apple Store et Google play.

DC 100-1678



Parce que chaque minute compte

Ce dépliant informe sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins en milieu de travail, les obligations de l'employeur et le financement des services de premiers secours, le programme de formation des secouristes ainsi que l'inscription à ce programme et son mode de subvention.

DC 100-543-12



Affiche Premiers secours

Cette affiche, qu'il convient d'apposer sur les lieux de travail, à la vue de la majorité des travailleurs, sert à inscrire les noms des secouristes désignés de l'établissement, l'emplacement des trousseaux de premiers secours et les différents numéros de téléphone d'urgence.

DC 900-801-9



Fait vécu

Caroline Léveillé est secouriste en milieu de travail. Peu de temps après sa formation, elle a dû intervenir auprès d'un collègue victime d'un malaise cardiaque dans l'établissement où elle travaille. Elle nous raconte que si elle n'était pas intervenue rapidement et si elle n'avait pas connu les gestes à poser, son collègue n'aurait pas survécu.

DC 1000-137



Aide-mémoire pour le défibrillateur externe automatisé

Ce carton, qui peut servir d'aide-mémoire, fournit le mode d'emploi en dix étapes du défibrillateur externe automatisé.

DC 100-1149-3



Registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours

Les employeurs de même que les travailleurs ayant subi une blessure ou éprouvé un malaise peuvent utiliser cette brochure à titre d'outil d'information et de référence; les employeurs la consultent pour organiser les premiers secours de façon efficace et orienter leur démarche de prévention, et les travailleurs s'y reportent en cas d'aggravation de leurs blessures.

DC 300-402-7



Autocollant pour secouriste

Cet autocollant, qui sert à identifier un secouriste, est résistant aux intempéries et composé d'une colle à base d'eau. Il peut être apposé sur un casque de sécurité.

DC 700-417-3



Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention

Ce guide contient les protocoles d'intervention enseignés lors de la formation de seize (16) heures pour devenir secouriste en milieu de travail. En vente aux Publications du Québec.

ISBN978-2-551-25207-7



Secourisme en milieu de travail, 7^e édition

Ce manuel interactif propose au secouriste en milieu de travail un plan d'intervention structuré et efficace pour le soutenir en situation d'urgence. Il traite notamment des techniques d'appréciation, de réanimation et de premiers secours à utiliser pour venir en aide aux personnes souffrant d'un problème médical ou traumatique. Ce manuel constitue, pour le secouriste, un élément essentiel du processus d'acquisition des connaissances et des habiletés nécessaires pour exercer ses fonctions.

DC 400-702-4



La formation des secouristes en milieu de travail – secteur maritime

Le présent document constitue un complément au manuel de référence *Secourisme en milieu de travail* et a pour objet de répondre aux exigences du gouvernement fédéral quant aux éléments à aborder au cours d'une formation de secourisme en mer.

DC 300-408-2

FORMULAIRES

DEMANDE DE FORMATION DES SECOURISTES (1843)

Demande de formation des secouristes (1843)

Ce formulaire d'inscription doit être rempli et imprimé par les employeurs et les maîtres d'œuvre qui souhaitent inscrire leurs employés à la formation des secouristes en milieu de travail. Ce document, une

fois rempli, doit être acheminé à l'organisme de formation de son choix.

1843

RÉCLAMATION DE PAIEMENT Formulaire destiné aux organismes de formation (1923)

Ce formulaire doit être rempli **pour chaque cours donné** et transmis à l'intérieur d'un délai de 45 jours de la date du cours au Service de l'administration de votre région pour tous les cours subventionnés ou non par la CSST.

1923

LA FORMATION DES SECOURISTES EN MILIEU DE TRAVAIL (2150) La formation des secouristes en milieu de travail (2150)

Ce formulaire imprimable est utilisé pour s'inscrire à l'examen écrit obligatoire destiné au personnel de formation des secouristes.

2150

CAPSULES DE FORMATION ET AUTRES



Application mobile – *Guide pratique du secouriste en milieu de travail*

L'[application mobile du Guide du secouriste en milieu de travail](#) s'adresse notamment à tous les secouristes ayant été formés selon les exigences de la CSST et désirant consulter la démarche d'intervention en situation de travail lors d'un accident ou d'un incident et pour les premiers secours.

Capsule de formation *Défibrillateur externe automatisé (DEA)* Défibrillateur externe automatisé (DEA)

Capsule permettant aux secouristes de rafraîchir leurs connaissances sur l'utilisation du DEA entre les périodes de certification de secouriste en milieu de travail.

Capsule de formation *La réanimation cardiorespiratoire* La réanimation cardiorespiratoire

Capsule permettant aux secouristes de rafraîchir leurs connaissances sur la réanimation cardiorespiratoire entre les périodes de certification de secouriste en milieu de travail.

Capsule de formation *L'administration de l'épinéphrine* L'administration de l'épinéphrine

Capsule permettant aux secouristes de rafraîchir leurs connaissances sur l'administration de l'épinéphrine entre les périodes de certification de secouriste en milieu de travail.

Capsule de formation *L'administration de l'oxygène par un secouriste* L'administration de l'oxygène par un secouriste

Capsule permettant aux secouristes d'en apprendre plus sur l'administration de l'oxygène. Prendre note que le fait de suivre cette formation ne donne pas le droit d'administrer de l'oxygène.

Ces documents sont accessibles sur le site Internet de la CSST (www.csst.qc.ca), et certains peuvent être commandés auprès des Publications du Québec.

ANNEXE 2
GRILLE DE SUPERVISION



La formation des
Secouristes
 en milieu de travail

Nom du formateur :	
Nom du superviseur :	
Dates de supervision :	

Objectifs : Cette grille d'observation et d'évaluation permet :

- d'apprécier la prestation d'enseignement de l'aspirant formateur;
- de l'encadrer dans son nouveau rôle.

Selon les affirmations suivantes, indiquez le degré d'appréciation de la formation donnée par le nouveau formateur.

FAIBLE -----ÉLEVÉ

	1	2	3	4	5
Le formateur connaît et maîtrise bien le contenu de la formation <i>Secourisme en milieu de travail</i> .					
L'enseignement est bien organisé et structuré selon les exigences du <i>Guide pédagogique des formateurs</i> .					
Le contenu du cours est adapté au groupe.					
Le formateur stimule la participation.					
Le matériel utilisé est celui qui est requis dans le <i>Guide pédagogique des formateurs</i> .					
L'information est clairement communiquée avec concision et précision en employant le vocabulaire requis.					
Le formateur démontre de l'intérêt aux participants et participantes et respecte leurs besoins.					

	Faible	Moyen	Élevé
Degré de satisfaction à l'égard de la qualité de l'enseignement			
Degré d'appréciation en regard du contenu théorique			
Degré d'appréciation en regard des exercices pratiques			

OUI NON

Le cours a débuté à l'heure (incluant pauses et repas).

Le *Guide pratique du secouriste en milieu de travail - Protocoles d'intervention clinique* a été remis aux participants dès le début du cours.

La fiche d'inscription a été remise à chaque participant.

Les participants ont été invités à signer (signature complète) leur présence à chaque bloc de formation.

Les fiches d'exécution ont été remises à chaque participant lors des ateliers pratiques.

Le plan de cours, la planification horaire, les objectifs d'apprentissage ainsi que les critères de réussite du cours ont été présentés.

Des faits personnels non pertinents ont été utilisés à titre d'exemples.

Le formateur a su mettre les participants en confiance.

La fiche d'évaluation a été remise à chaque participant à la fin du cours.

Pistes d'amélioration à suggérer au formateur?

Discussion avec le formateur à la suite de la supervision :

(Plan d'action visant l'encadrement du nouveau formateur et l'amélioration de ses prestations lors de ses premières formations.)

Signature du formateur :	
Signature du superviseur :	
Date :	

ANNEXE 3
FICHES D'EXÉCUTION



FICHE D'EXÉCUTION 1

Nom du participant/de la participante : _____

Séquence d'intervention médicale ou traumatique	Problème médical	Problème traumatique
Évaluer la situation : <p style="text-align: right;"><i>(Trauma : Demander à la personne de ne pas bouger Protection cervicale - type d'accident)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que la situation ne comporte aucun danger (Alerter les services préhospitaliers d'urgence si la situation comporte un danger.) 		
Faire l'appréciation primaire : <ul style="list-style-type: none"> L' : État de conscience <i>(Trauma : protection cervicale)</i> 		
Alerter les services préhospitaliers d'urgence		
<ul style="list-style-type: none"> A : Ouverture des voies respiratoires <i>(Trauma : subluxation de la mâchoire)</i> 		
<ul style="list-style-type: none"> B : Vérification de la respiration <i>(Trauma : vérification du thorax* Plaie ouverte - pansement 3 côtés)</i> 		
<ul style="list-style-type: none"> C : Vérification de la circulation <i>(Trauma : vérification et contrôle des saignements importants)</i> 		
L'ABC difficulté? Oui? Non? <ul style="list-style-type: none"> Appliquer le protocole ou les techniques appropriés 		
Faire l'appréciation secondaire (rechercher les signes et les symptômes) <i>(Trauma : palpation, visualisation)</i>		
Appliquer le protocole et les techniques appropriés		
Revérifier L'ABC régulièrement		
Donner le rapport verbal		
Les méthodes de protection ont été employées		
Le matériel de la trousse a été utilisé		
La séquence du contrôle d'hémorragie a été respectée		

Commentaires : _____

Formateur/Formatrice : _____ Date : _____



FICHE D'EXÉCUTION 2

Nom du participant/de la participante : _____

Séquences d'intervention RCR et DVR

RCR	
Évaluer la situation : <ul style="list-style-type: none">S'assurer que la situation ne comporte aucun danger (Alerter les services préhospitaliers d'urgence si la situation comporte un danger.)	
L' : Vérifier l'état de conscience	
Alerter les services préhospitaliers d'urgence et demander un DEA	
Déterminer si la personne respire ou si la respiration est anormale	
C : Commencer le massage cardiaque (faire 30 compressions thoraciques)	
A : Ouvrir les voies respiratoires <i>(Trauma : subluxation de la mâchoire)</i>	
B : Donner 2 insufflations lentes	
Continuer les cycles de 30 compressions/2 insufflations jusqu'à l'arrivée des services préhospitaliers d'urgence ou du DEA	

DVR	
Demander : Pouvez-vous parler? Pouvez-vous tousser?	
Donner des poussées abdominales (Personnes enceintes ou ayant un surplus de poids : compressions thoraciques)	
Répéter les manœuvres (poussées abdominales ou thoraciques) jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé ou que la personne devienne inconsciente	
Si la personne devient inconsciente : alerter les services préhospitaliers d'urgence	
Déterminer si la personne respire ou si la respiration est anormale	
Effectuer 30 compressions thoraciques	
Regarder dans la bouche et retirer le corps étranger s'il est visible	
Donner deux insufflations lentes	
Répéter les étapes (30 compressions/regarder dans la bouche/2 insufflations) jusqu'à ce que le corps étranger soit expulsé et que l'air passe, ou jusqu'à l'arrivée des services préhospitaliers d'urgence	
Les méthodes de protection ont été employées	

Formateur/Formatrice : _____ Date : _____

ANNEXE 4

**DESCRIPTION DE CAS
ET
SÉQUENCES D'INTERVENTION**

DESCRIPTION DE CAS

Les descriptions de cas présentées dans ce document sont courtes et données à titre d'exemple. Le formateur devra cependant **les adapter** aux situations d'intervention que les participants peuvent vivre dans leur milieu de travail.

Les séquences d'intervention pour le problème médical : altération de l'état de conscience et pour le problème traumatique, hémorragie et état de choc, sont présentés à la suite des descriptions de cas aux fins de standardisation de l'approche et d'évaluation des apprentissages.

PROBLÈMES MÉDICAUX

Altération de l'état de conscience

Une personne debout dans une file d'attente à la cafétéria s'effondre soudainement dans les bras d'un collègue. Elle ne réagit ni à la voix ni à la douleur. Elle respire et son pouls est présent (Voir la séquence d'intervention aux fins d'évaluation).

Arrêt cardiorespiratoire

Un peintre, qui était dans une échelle, descend et se plaint d'une douleur à la poitrine et soudainement, il s'effondre à vos pieds. Il ne réagit ni à la voix ni à la douleur, et sa respiration et son pouls sont absents.

Convulsions

Une personne arrive soudainement à votre bureau et demande votre aide : un collègue serait couché au sol sur le dos, il présente de l'écume à la bouche et des contractions violentes de tous les membres. Après la crise, il est inconscient et sa respiration est bruyante.

Coup de chaleur

Un travailleur de la construction, préposé à l'épandage de l'asphalte, va trouver son contremaître pour lui dire qu'il est très étourdi et qu'il a très chaud. Le contremaître remarque qu'il est très rouge et que malgré le fait qu'il dit avoir très chaud, il n'a pas de sueur apparente.

Difficulté respiratoire

Dans le bureau voisin du vôtre, vous entendez une personne qui respire très bruyamment. Vous allez vérifier et vous voyez un homme d'environ 50 ans qui semble avoir beaucoup de difficulté à respirer. Il présente de la cyanose autour de la bouche, et il a un inhalateur (pompe) dans la main.

Douleur thoracique

Un collègue vient vous voir après une altercation avec son supérieur. Il se plaint d'une douleur à la poitrine, et d'un engourdissement de la mâchoire avec pâleur et transpiration abondante (diaphorèse). C'est le premier épisode de ce genre pour lui.

Hypothermie

Vous êtes sur un chantier de construction, en hiver, près d'un cours d'eau et la température extérieure est très froide. Vous remarquez que votre collègue grelotte et se plaint d'avoir très froid. À l'évaluation, il a les extrémités blanches et froides et ses vêtements sont tout mouillés. Il vous confie qu'il a perdu la maîtrise de ses mouvements en descendant une pente et qu'il est tombé dans la rivière.

Intoxication professionnelle

Dans un laboratoire, une personne se sent mal : elle éprouve des étourdissements et des nausées et a des vomissements et de la difficulté à respirer après avoir inhalé un produit encore non identifié.

Obstruction des voies respiratoires

À la pause, sur votre lieu de travail, une collègue s'étouffe en mangeant des carottes. Au début, elle tousse beaucoup, mais après quelques minutes, elle ne tousse plus, commence à bleuir et perd conscience.

Problème diabétique

Une collègue qui travaille énormément sur un dossier urgent vous confie qu'elle se sent faible et étourdie et qu'elle éprouve des troubles de vision. Elle n'a pas mangé à l'heure du dîner et elle a pris sa dose d'insuline le matin, comme prévu.

Réaction allergique

Se référer aux scénarios obligatoires de la formation du programme provincial sur la réaction allergique.

PROBLÈMES TRAUMATIQUES

Blessure aux yeux

Vous êtes deux secouristes revenant de votre période de dîner. Vous entendez une déflagration dans un laboratoire près de vous. Deux chimistes ont été victimes d'une explosion. L'un a reçu un morceau de verre dans un œil, et le verre est très apparent et empêche la paupière de se fermer; l'autre a reçu un liquide chaud dans un œil.

Brûlure

Dans la cuisine d'un restaurant, un cuisinier oublie de se protéger les mains avant de prendre la marmite de soupe. Il la laisse échapper, car elle est très chaude, et reçoit de la soupe sur les cuisses. Il a de plus les deux mains brûlées. Vous constatez des brûlures au premier et deuxième degrés.

Engelures

Un travailleur vient vous trouver à votre poste de travail en vous disant qu'il ne sent plus ses doigts ni ses pieds. Il a été longtemps exposé à un froid extérieur intense.

Hémorragie et état de choc

Un livreur de marchandises se fait une profonde entaille à la cuisse droite en ouvrant une boîte de carton avec son couteau. La plaie saigne abondamment. Pendant votre intervention, le livreur se sent très étourdi, sa respiration est rapide et superficielle. Un amas de boîtes l'entoure. La personne porte un bracelet indiquant qu'elle est épileptique et prend du Tégrétol (voir la séquence d'intervention aux fins de standardisation et d'évaluation).

Amputation

Un machiniste exécute une mauvaise manœuvre et s'ampute l'index et le majeur de la main gauche.

Plaie au thorax

Au cours d'un vol à main armée dans un dépanneur, un employé essaie de résister au voleur. Ce dernier, sous l'effet de la surprise, donne un coup de couteau au thorax de l'employé et s'enfuit. Des bulles d'air s'échappent de la plaie, la respiration est bruyante et rapide et le pouls, rapide.

Plaie à l'abdomen/éviscération

Un travailleur d'un entrepôt se fait percuter l'abdomen par la lance de soutien d'un chariot élévateur. Il présente des saignements et vous constatez que les organes abdominaux sortent par la plaie (éviscération). Il se sent faible, il est pâle et transpire (diaphorèse).

Plaie avec corps étranger

À la suite d'une fausse manœuvre, un électricien s'empale un tournevis dans une main.

Traumatisme des extrémités

En descendant un escalier, une dame casse le talon de sa chaussure à la dernière marche. Elle entend un craquement dans sa cheville droite. À votre arrivée, vous constatez une déformation de la cheville avec de l'œdème (enflure) et beaucoup de douleur. La dame semble très souffrante.

Traumatisme à la tête et à la colonne

Un homme de 45 ans sur un chantier de construction fait une chute d'environ 45 mètres et subit un impact dorsal au sol. Il est inconscient, et a une lacération sérieuse à l'avant-bras gauche et une déformation de la cuisse droite.

SÉQUENCE D'INTERVENTION

Déroulement attendu au moment de l'application de la séquence d'intervention :

altération de l'état de conscience

Une personne debout dans une file d'attente à la cafétéria s'effondre soudainement dans les bras d'un collègue. Elle ne réagit ni à la voix ni à la douleur. La respiration est présente et normale.

SÉQUENCE	DÉROULEMENT ATTENDU
Évaluer la situation <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des lieux • Nombre de personnes et type d'accident • Sécurité des espaces de travail • Demande de ressources spécialisées • Protection du secouriste • Nature du besoin • Prévenir les services préhospitaliers d'urgence si la situation comporte des dangers 	<p>La situation ne comporte aucun danger.</p> <p>1 personne</p> <p>Les espaces de travail sont sécuritaires.</p> <p>Aucune</p> <p>Gants</p> <p>Problème médical</p> <p>Appel au 911 ou autre</p>
Faire l'appréciation primaire : <ul style="list-style-type: none"> • L' : État de conscience 	Aucune réaction
Alerter les services préhospitaliers d'urgence	Appel au 911 ou autre
<ul style="list-style-type: none"> • A : Ouverture des voies respiratoires • B : Vérification de la respiration • C : Vérification de la circulation 	<p>Renversement de la tête, soulèvement du menton, vérification dans la bouche : rien à noter</p> <p>Présente</p> <p>Coloration normale</p>
L'ABC difficulté ? Oui? Non?	Non
Faire l'appréciation secondaire : <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la respiration • Collecte d'information (SAMPLE) <p>(Bracelet ou pendentif)</p>	<p>Régulière</p> <p>S : Personne inconsciente</p> <p>AMPLE : à compléter en cours d'intervention</p> <p>Ne porte pas de bracelet ni de pendentif</p>
Signes et symptômes?	Application du protocole 4 : « Altération de l'état de conscience »

Appliquer le protocole approprié	Installation de la personne en position latérale de sécurité Couvrir la personne
Réévaluer L'ABC	L' : Personne toujours inconsciente, ne réagit pas A : Voies respiratoires : OK B : Respiration : présente C : Autres signes de circulation : présent Respiration normale SAMPLE (suite) S : Personne toujours inconsciente A : Allergie? pas de bracelet M : Médicament? P : Passé médical? L : Dernier repas – possiblement le matin, n'a pas encore dîné E : Aucun événement particulier
<p>Donner le rapport verbal</p> <p>Madame X, âgée de 45 ans, a perdu conscience dans une file à la cafétéria. Elle est inconsciente – ne réagit pas à la voix ni à la douleur.</p> <p>Respiration normale</p> <p>Autres signes de circulation présents</p> <p>Protocole « Altération de l'état de conscience » appliqué – Personne installée en position latérale de sécurité</p> <p>Pas de bracelet ni de pendentif indiquant allergie ou maladie</p> <p>Pas d'autres renseignements connus</p>	

SÉQUENCE D'INTERVENTION**Déroulement attendu au moment de l'application de la séquence d'intervention : hémorragie et état de choc**

Un livreur de marchandises se fait une profonde entaille à la cuisse droite en ouvrant une boîte de carton avec son couteau. La plaie saigne abondamment. Pendant votre intervention, il se sent très étourdi, sa respiration devient rapide et superficielle et sa peau devient pâle et froide aux extrémités. Un amas de boîtes l'entoure.

La personne porte un bracelet indiquant qu'elle est épileptique et prend du Tégrétol.

SÉQUENCE	DÉROULEMENT ATTENDU
<p>Évaluer la situation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des lieux • Nombre de personnes et type d'accident • Sécurité des espaces de travail • Demande de ressources spécialisées • Protection du secouriste • Nature du besoin • Prévenir les services préhospitaliers d'urgence si la situation comporte des dangers 	<p>La situation ne comporte aucun danger.</p> <p>1 personne – blessure accidentelle avec un couteau</p> <p>Dégager l'espace, retirer les boîtes</p> <p>Aucune</p> <p>Gants</p> <p>Problème traumatique</p> <p>Appel au 911 ou autre</p>
<p>Faire l'appréciation primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L' : État de conscience (protection cervicale) 	<p>Alerte</p>
<p>Alerter les services préhospitaliers d'urgence</p>	<p>Appel au 911 ou autre</p>
<ul style="list-style-type: none"> • A : Ouverture des voies respiratoires (subluxation de la mâchoire) • B : Vérification de la respiration (vérification du thorax* - plaie ouverte – pansement 3 côtés) • C : Vérification de la circulation (vérification et contrôle des saignements importants) 	<p>OK</p> <p>Respiration présente</p> <p>Coloration de la peau pâle et froideur des extrémités</p> <p>Présence d'une hémorragie, cuisse droite, très grave</p>

<p>L'ABC difficulté? Oui? Non?</p> <p>Appliquer le protocole approprié</p>	<p>Oui</p> <p>Application du protocole 19 « Hémorragie »</p> <p>Repérer et évaluer la plaie</p> <p>Appliquer une pression directe</p> <p>Élever le membre</p> <p>Vérifier la circulation</p> <p>Appliquer un pansement compressif</p> <p>Vérifier la circulation</p> <p>Renforcer le pansement, s'il y a lieu</p> <p>Appliquer une compression directe, s'il y a lieu</p> <p>Surveiller les signes et symptômes de l'état de choc</p>
<p>Faire l'appréciation secondaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la respiration • Collecte d'information (SAMPLE) (Bracelet ou pendentif) • Palpation – visualisation 	<p>Respiration rapide et superficielle</p> <p>S : Hémorragie grave</p> <p>AMPLE : à compléter en cours d'intervention</p> <p>Porte un bracelet indiquant « Épilepsie »</p> <p>L'examen ne révèle aucune autre blessure.</p>
<p>Signes et symptômes?</p> <p>Appliquer le protocole approprié</p>	<p>Signes et symptômes de l'état de choc</p> <p>Application du protocole 17 : « État de choc »</p> <p>Desserrer les vêtements</p> <p>Oxygène*</p> <p>Couvrir la personne</p> <p>Ne rien donner à boire ou à manger</p> <p>Surveiller la plaie</p>

7. Réévaluer L'ABC	L' : Alerte A : OK B : Présent C : Peau pâle, froide et moite Respiration rapide et superficielle SAMPLE (suite) S : Hémorragie grave Étourdissements A : Aucune allergie M : Tégretol (information donnée par la personne) P : Épilepsie L : Au dîner, il est 14 h 50 E : Aucun événement particulier
8. Donner le rapport verbal Monsieur X âgé de 35 ans, s'est coupé accidentellement à la cuisse droite avec un couteau, hémorragie grave. Il est conscient, mais se sent étourdi, respiration rapide et superficielle, peau pâle, froide et moite. Protocole « Hémorragie et état de choc » appliqué. La personne est épileptique et prend du Tégretol.	

ANNEXE 5

PLAN DE COURS



La formation des
Secouristes
 en milieu de travail

Durée : 16 heures

Compétence 1 : Agir à titre de secouriste en milieu de travail selon les règles de la CSST

- 1- Cerner le rôle et les responsabilités du secouriste en milieu de travail.
- 2- Connaître les éléments de la réglementation qui encadrent l'action du secouriste en milieu de travail.
- 3- Distinguer les principaux éléments de l'approche utilisée pour l'intervention.

Compétence 2 : Appliquer la séquence d'intervention de premiers secours chez une personne victime d'un malaise ou d'un accident du travail

- 1- Assurer la sécurité des intervenants et de la personne.
- 2- Appliquer la séquence d'appréciation de la condition clinique de la personne.
- 3- Assurer une continuité des soins à la personne.

Compétence 3 : Porter secours à une personne présentant un problème médical

- 1- Appliquer les techniques de base de la réanimation cardiorespiratoire (DEA) - Adulte.
- 2- Appliquer les techniques de premiers secours en présence d'un problème médical.

Compétence 4 : Porter secours à une personne présentant un problème traumatique

- 1- Se rappeler la séquence d'appréciation de la condition clinique : problème traumatique.
- 2- Appliquer les techniques de premiers secours en présence d'un problème traumatique.

Compétence 5 : Déplacer une personne ne présentant pas de risque de traumatisme à la colonne

- 1- Reconnaître les situations nécessitant le déplacement d'une personne.

Activités d'apprentissage :

Les participants écoutent, prennent des notes, posent des questions et répondent à d'autres questions, observent les démonstrations et reproduisent la technique ou la séquence qu'on vient d'exposer.

Présence au cours

La présence des participants à tous les cours est un élément obligatoire d'accréditation à titre de secouriste en milieu de travail.

Évaluation des apprentissages

Le participant doit démontrer qu'il a acquis les habiletés suivantes :

- Utiliser le matériel contenu dans la trousse de premiers secours;
- Tenir le registre de premiers secours;
- Utiliser les méthodes de protection;
- Appliquer la séquence d'intervention :
 - assurer la sécurité des intervenants et de la personne,
 - réaliser l'appréciation primaire,
 - réaliser l'appréciation secondaire,
 - appliquer les protocoles appropriés,
 - réévaluer l'état de la personne;
- Appliquer les techniques de réanimation cardiorespiratoire (DEA) – Adulte;
- Intervenir auprès d'une personne présentant une obstruction des voies respiratoires – Adulte;
- Intervenir auprès d'une personne présentant une altération de l'état de conscience;
- Appliquer la séquence d'appréciation de la condition clinique – problème traumatique;
- Intervenir auprès d'une personne présentant une hémorragie grave.

L'acquisition de ces habiletés est un élément obligatoire d'accréditation à titre de secouriste en milieu de travail.

L'accréditation de la CSST à titre de secouriste en milieu de travail (tous les secteurs) est valide pour trois (3) ans.

ANNEXE 6

PLAN DE LEÇON

PLAN DE LEÇON (exemple)**COMPÉTENCE**

Porter secours à une personne présentant un problème médical

ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE

Appliquer les techniques de premiers secours

TITRE DE LA LEÇON	DURÉE	MANUEL/RÉFÉRENCE
<i>Altération de l'état de conscience</i>	8 minutes - théorie 10 minutes - pratique	<i>Secourisme en milieu de travail</i> (Chapitre 4)

Habilités spécifiques à acquérir pendant la leçon

- Reconnaître les signes et les symptômes d'une faiblesse soudaine;
- Reconnaître les signes et les symptômes d'une perte de conscience;
- Donner les premiers secours à une personne présentant une altération de l'état de conscience;
- Installer correctement la personne en position latérale de sécurité;
- Stabiliser la personne présentant un traumatisme.

Éléments de contenu

- Faiblesse soudaine;
- Perte de conscience;
- Position latérale de sécurité;
- Stabilisation d'une personne présentant un traumatisme;
- Application du protocole d'intervention.

Introduction	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Vous est-il déjà arrivé d'être près d'une personne qui perd conscience? • D'après votre expérience, que devez-vous faire dans cette situation? • L'appréciation de la condition clinique de la personne est le moment clé de l'intervention de secouriste. 	<p>Questions aux participants; Exemples vécus.</p>

NŒUD

Rappel des mesures de protection universelles
Circonstances qui peuvent provoquer une altération de l'état de conscience

Différence entre faiblesse et perte de conscience (signes et symptômes)

Interventions face à une altération de l'état de conscience

Que devez-vous faire en présence d'une personne qui repose sur le ventre?

Quand devez-vous la retourner?

Quand doit-on présumer qu'il y a traumatisme?

Que faire lorsqu'on présume qu'il y a traumatisme?

Exposé

Démonstrations de la séquence d'intervention et des techniques spécifiques selon le protocole approprié

Questions aux participants

Mises en situation

Démonstration de l'intervention spécifique
Atelier pratique

CONCLUSION

Importance d'une intervention rapide

Importance de l'appréciation primaire en présence d'une altération de l'état de conscience

Poursuite du cours

Questions ou observations des participants

Matériel nécessaire

- Gants;
- Tapis de sol (couvertures ou matelas);
- Chaises.

Stratégies d'évaluation

Théorique : Trois questions ouvertes posées aux participants :

- Nommez deux signes ou symptômes d'une faiblesse soudaine,
- Nommez deux signes ou symptômes d'une perte de conscience,
- Pourquoi doit-on utiliser la position latérale de sécurité?;

Pratique : Évaluation non formelle à partir de mises en situation et de la fiche d'exécution 1 :

- Personne présentant une faiblesse soudaine,
- Personne inconsciente,
- Personne inconsciente avec traumatisme;

Évaluation obligatoire :

- Personne présentant une altération de l'état de conscience.

PLAN DE LEÇON**COMPÉTENCE****ÉLÉMENT DE LA COMPÉTENCE****TITRE DE LA LEÇON****DURÉE****MANUEL/RÉFÉRENCE****Habilités spécifiques à acquérir pendant la leçon****Éléments de contenu****Introduction****ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT**

NŒUD

CONCLUSION

Matériel nécessaire

Stratégies d'évaluation

ANNEXE 7

FICHE D'INSCRIPTION DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE



FICHE D'INSCRIPTION DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE

Coordonnées personnelles	
Prénom	Nom
Adresse du domicile	
	Téléphone (domicile) Courrier électronique
Coordonnées relatives au travail	
Métier ou profession	
Nom de l'établissement	
Adresse de l'établissement	Téléphone (établissement) Courrier électronique
Prénom et nom du supérieur	
Renseignements additionnels	
Assistance au cours (dates et heures)	

ANNEXE 8

FICHE D'ÉVALUATION DU COURS



FICHE D'ÉVALUATION DU COURS

Dates de la formation : _____

Formateur principal : _____

a) La formation a été d'une durée de seize (16) heures (deux (2) jours ou quatre (4) demi-journées).	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si la réponse est non, précisez la durée de la formation.		
b) Nous étions _____ participants à la formation.		
c) J'ai reçu gratuitement le <i>Guide pratique du secouriste en milieu de travail – Protocoles d'intervention</i> .	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
d) Nous avons reçu l'information selon laquelle le manuel <i>Secourisme en milieu de travail</i> était disponible en version électronique.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
e) J'ai visionné les vidéos obligatoires <i>Évaluation de la situation, Appel au 911, RCR-DEA, DVR conscient-inconscient, Blessures aux yeux et brûlures, Hémorragie et Traumatismes aux extrémités</i> .	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Grille d'évaluation

Cochez le chiffre de l'énoncé qui correspond le mieux à votre option selon l'échelle d'évaluation suivante :

- 1 Pas en accord
- 2 Moyennement en accord
- 3 Assez en accord
- 4 Tout à fait en accord

Les objectifs, le contenu et la méthodologie

Énoncé	1	2	3	4
Les objectifs de formation ont été atteints.				
Ce que j'ai appris correspond à mes attentes.				
Les connaissances et les habiletés acquises me seront utiles.				
Le contenu est structuré de façon logique.				
Les formules d'enseignement utilisées sont stimulantes.				
La pratique et les mises en situation sont suffisantes.				

Formateur principal

Énoncé	1	2	3	4
Il a su rendre concrète la matière enseignée.				
Il était intéressant et captivant.				
Il était à l'écoute du vécu des participants et participantes.				
Il maîtrisait les sujets de la formation.				
Il s'exprimait clairement et selon un rythme approprié.				
Il respectait le rythme d'apprentissage de chacun.				

Le groupe

Énoncé	1	2	3	4
Les échanges entre les participants ont été fructueux.				
Le climat du groupe a favorisé mon apprentissage.				

L'organisation

Énoncé	1	2	3	4
Le local et son aménagement étaient convenables.				
Il y avait suffisamment de matériel pour les ateliers pratiques.				
Le matériel utilisé était propre et en bon état.				

Commentaires

Cochez le chiffre de l'énoncé qui correspond le mieux à votre option selon l'échelle d'évaluation suivante :

1. Insatisfait/Insatisfaite 2. Peu satisfait/satisfaite 3. Satisfait/Satisfaite 4. Très satisfait/satisfaite

Énoncé	1	2	3	4
Appréciation globale				

ANNEXE 9

FICHE-SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE



FICHE-SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE

Prénom	Nom	Dates de cours		
Objets d'évaluation obligatoires		Réussite	Échec	Absence
• Utilisation du matériel contenu dans la trousse				
• Tenue du registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours				
• Utilisation des méthodes de protection				
• Application de la séquence d'intervention				
• Sécurité des intervenants et de la personne				
• Appréciation primaire				
• Appréciation secondaire				
• Application du protocole approprié				
• Réévaluation de L'ABC				
• Arrêt cardiorespiratoire (DEA) – Adulte				
• Obstruction des voies respiratoires – Adulte				
• Altération de l'état de conscience				
• Séquence d'appréciation – problème traumatique				
• Hémorragie grave				
			Oui	Non
Le participant a été présent à l'ensemble de la formation.				
Le participant fait les exercices pratiques.				
Le participant a réussi les évaluations obligatoires.				
Le certificat de secouriste en milieu de travail sera délivré.				
Nom du formateur en RCR		Nom du formateur principal		
Commentaires, s'il y a lieu				

Signature du participant		Signature du formateur		

ANNEXE 10

TENUE DU REGISTRE D'ACCIDENTS, D'INCIDENTS ET DE PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DE CAS

(tirée des exemples à l'annexe 4 et adaptée à l'exercice)

Jeudi 11 juin 2014, 15 h 40

Vous êtes dans l'entrepôt et un livreur de marchandises, M. Paul Allard, 60 ans, se fait une profonde entaille à la cuisse droite en ouvrant une boîte de carton avec son couteau. La plaie saigne abondamment. Pendant votre intervention, le livreur se sent très étourdi, sa respiration est plus rapide et sa peau est pâle, froide et moite.

Vous intervenez en respectant le protocole « Hémorragie » et M. Allard est transporté 15 minutes plus tard en ambulance dans un centre hospitalier.

À l'aide des renseignements qui précèdent, remplissez le registre de premiers secours.

Exemple de registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours

Date et heure de l'accident ou de l'incident			Lieu de l'accident ou de l'incident et métier ou fonction de la personne secourue	Description et causes de l'accident ou de l'incident	Blessure ou malaise	Premiers secours et transport	Signatures		
Inscrire la date et l'heure exacte à laquelle l'accident ou l'incident s'est produit.			Préciser à quel endroit ou poste de travail s'est produit l'accident ou l'incident. Décrire le métier ou la fonction de la personne.	Décrire comment l'accident ou l'incident est arrivé et en préciser la cause. Décrire la tâche exécutée au moment de l'accident.	Décrire la blessure ou le malaise en précisant la région du corps touchée. Ne rien inscrire s'il s'agit d'un incident.	Décrire les premiers secours donnés (ex. : nettoyage avec eau et savon) et inscrire le mode de transport (ex. : ambulance, automobile). Ne rien inscrire s'il s'agit d'un incident.	Faire signer la personne secourue et le secouriste.		
Mesures correctrices Inscrire les mesures correctrices prises afin d'éviter que l'accident ou l'incident ne se reproduise.									
J	M	A					Personne secourue* (Nom et prénom en caractères d'imprimerie)	(Signature)	Secouriste (Nom et prénom en caractères d'imprimerie)
Heure		(Signature)							
Mesures correctrices									
J	M	A					Personne secourue* (Nom et prénom en caractères d'imprimerie)	(Signature)	Secouriste (Nom et prénom en caractères d'imprimerie)
Heure		(Signature)							
Mesures correctrices									

* L'employeur doit faire signer le registre par le travailleur si celui-ci ne s'est pas absenté au-delà de la journée au cours de laquelle il a été blessé ou a subi un malaise.

Participants _____

Pour joindre la CSST, un seul numéro : 1 866 302-CSST (2778)

ABITIBI-

TÉMISCAMINGUE

33, rue Gamble O.
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 2R3
Télé. : 819 762-9325

2^e étage
1185, rue Germain

Val-d'Or

(Québec) J9P 6B1
Télé. : 819 874-2522

BAS-SAINT-LAURENT

180, rue des Gouverneurs
Case postale 2180

Rimouski

(Québec) G5L 7P3
Télé. : 418 725-6237

CAPITALE-NATIONALE

425, rue du Pont
Case postale 4900
Succ. Terminus
Québec
(Québec) G1K 7S6
Télé. : 418 266-4015

**CHAUDIÈRE-
APPALACHES**

835, rue de la Concorde
Lévis
(Québec) G6W 7P7
Télé. : 418 839-2498

CÔTE-NORD

Bureau 236
700, boul. Laure
Sept-Îles
(Québec) G4R 1Y1
Télé. : 418 964-3959

235, boul. La Salle
Baie-Comeau

(Québec) G4Z 2Z4
Télé. : 418 294-7325

ESTRIE

Place Jacques-Cartier
Bureau 204
1650, rue King O.
Sherbrooke
(Québec) J1J 2C3
Télé. : 819 821-6116

**GASPÉSIE-ÎLES-
DE-LA-MADELEINE**

163, boul. de Gaspé
Gaspé
(Québec) G4X 2V1
Télé. : 418 368-7855

200, boul. Perron O.
New Richmond
(Québec) G0C 2B0
Télé. : 418 392-5406

ÎLE-DE-MONTRÉAL

1, complexe Desjardins
Tour Sud, 31^e étage
Case postale 3
Succ. Place-Desjardins
Montréal
(Québec) H5B 1H1
Télé. : 514 906-3200

LANAUDIÈRE

432, rue De Lanaudière
Case postale 550
Joliette
(Québec) J6E 7N2
Télé. : 450 756-6832

LAURENTIDES

6^e étage
85, rue De Martigny O.
Saint-Jérôme
(Québec) J7Y 3R8
Télé. : 450 432-1765

LAVAL

1700, boul. Laval
Laval
(Québec) H7S 2G6
Télé. : 450 668-1174

LONGUEUIL

25, boul. La Fayette
Longueuil
(Québec) J4K 5B7
Télé. : 450 442-6373

**MAURICIE ET
CENTRE-DU-QUÉBEC**

Bureau 200
1055, boul. des Forges
Trois-Rivières
(Québec) G8Z 4J9
Télé. : 819 372-3286

OUTAOUAIS

15, rue Gamelin
Case postale 1454
Gatineau
(Québec) J8X 3Y3
Télé. : 819 778-8699

**SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN**

Place du Fjord
901, boul. Talbot
Case postale 5400
Saguenay
(Québec) G7H 6P8
Télé. : 418 545-3543

Complexe du Parc
6^e étage
1209, boul. du Sacré-Cœur
Case postale 47
Saint-Félicien
(Québec) G8K 2P8
Télé. : 418 679-5931

**SAINT-JEAN-SUR-
RICHELIEU**

145, boul. Saint-Joseph
Case postale 100
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 6Z1
Télé. : 450 359-1307

VALLEYFIELD

9, rue Nicholson
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6T 4M4
Télé. : 450 377-8228

YAMASKA

2710, rue Bachand
Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 8B6
Télé. : 450 773-8126

Pour obtenir la liste de nos coordonnées la plus à jour,
consultez notre site Web au

www.csst.qc.ca/nous_joindre